LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes* Vol. 83 n°25 Saint-Boniface, du 4 au 10 octobre 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«On aimerait bien savoir ce qu'il y a de plus prioritaire qu'une école pour les jeunes de Saint-Vital!»

Les parents de l'école Lavallée contestent la décision de la Commission des finances des écoles publiques de ne pas leur construire une école cette année. **Page 6.**

La Liberté à *CKXL*

CKXL refait sa programmation et l'équipe de *La Liberté* y aura son émission hebdomadaire! Début le 10 octobre. Explications à la **page 7**.

Le boulevard aux Anglais?

Le boulevard Provencher est à vendre, mais ce ne sont pas les francophones qui achètent. Mise à jour des efforts de revitalisation à la **page 3**.

Entre art et architecture

L'œuvre d'Étienne Gaboury en rétrospective: voilà ce que propose la nouvelle exposition du Centre culturel franco-manitobain. **Page 11.**



photo: Anie Cloutier

Chapeau Francotonne!

Francotonne c'était l'fun! Photo-reportage en pages 12 et 13. Textes à la page 14.

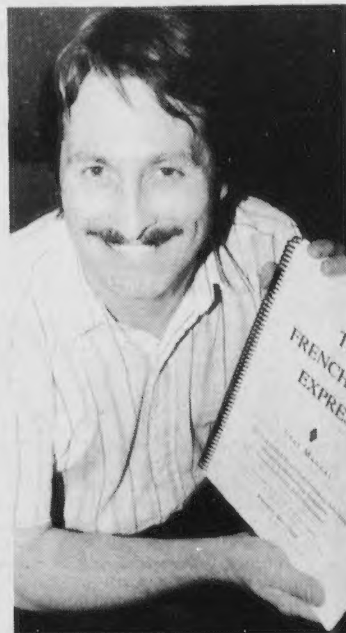


photo: Anie Cloutier

L'apprentissage du français facilité pour les anglophones qui s'échinent à comprendre la langue de Molière? C'est un rêve qui peut devenir réalité, affirme Pierre Bélanger qui a mis au point une «grammaire-express» et pratico-pratique. Page 21.



LORETTE

Il faut maintenant réparer la lagune

Les employés de la Municipalité rurale de Taché se sont aperçus que la cellule secondaire de la lagune de Lorette était sérieusement endommagée, alors qu'ils manœuvraient pour vider le bassin, indique le secrétaire-trésorier de la Municipalité, Ernest Lajoie.

«On s'est rendus compte que le niveau de liquide avait baissé dans les deux cellules, explique-t-il. L'eau s'échappe. On a dû fermer la cellule secondaire.» Des échantillons de l'eau ont également été envoyés au ministère de l'Environnement pour déterminer si l'eau contenue dans la lagune peut être renvoyée dans la Seine sans dommage à l'environnement. «Si non, il faudra la traiter d'abord.»

Le conseil de Taché, lors de sa réunion du 25 septembre, a convenu d'une rencontre cette semaine avec les ingénieurs, afin d'étudier les mesures à prendre pour réparer le bassin d'épuration des eaux usées d'ici à ce qu'on sache ce qu'il en adviendra dans l'avenir.

Les valves permettant à l'eau de circuler entre les deux étangs seraient endommagées, ainsi que le mur mitoyen, indique Ernest Lajoie. La Municipalité, qui voulait construire un nouveau bassin d'épuration des eaux pour répondre aux besoins grandissants de la population du village, a vu son projet refusé par les résidants lors d'un référendum tenu l'an dernier. Plus récemment, la Commission des municipalités rurales du Manitoba a statué que les résultats du référendum devaient être respectés.

S. L.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Nominations aux comités du Village

Le Village de Sainte-Anne-des-Chênes doit procéder à la nomination de délégués à un certain nombre de comités.

Les personnes intéressées à faire partie de ces comités doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des raisons expliquant leur intérêt au Village de Sainte-Anne (181, av. Centrale, Sainte-Anne, R5C 1G3), avant le 8 novembre 1996.

Des postes sont disponibles dans les trois comités suivants: parcs et loisirs, bibliothèque et hôpital.

Pour de plus amples renseignements, contactez le bureau du Village, au 422-5293.

S. L.

SAINT-MALO

Souper et spectacle country

La quatrième édition du Super Show Country de Saint-Malo prendra son envol à 19 h 30 le 25 octobre à la salle Iberville de Saint-Malo située au sous-sol de l'église, indique Gisèle Marion du comité culturel.

Organisé en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, l'événement devrait attirer près de 300 convives. Les portes ouvrent à 18 h 30 et le souper débute vers 19 h 30. Il sera suivi d'un spectacle mettant en vedette les talents locaux. Une danse doit terminer la soirée.

Les billets sont en vente à la Caisse populaire de Saint-Malo. Prix: 17,50 $. Info: Gisèle Marion au 347-5206.

A. C.

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI (en congé), Karine BEAUDETTE
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: **(204) 237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: **(204) 231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

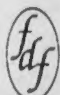
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.


Prix de l'excellence générale 1994


Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

ACTUEL

Le boulevard Provencher

Sur la voie de la revitalisation

Le restaurant Le Beaujolais de Saint-Boniface se prépare à déposer à la Ville de Winnipeg une pétition pour élargir le trottoir du boulevard Provencher devant l'établissement, confirme la propriétaire du Beaujolais, Valerie Bodiroga. «Le boulevard est une très belle artère, indique la restauratrice, mais les gens ne font que passer en voiture et ne s'arrêtent pas pour prendre une marche.» Élargir le trottoir par endroits permettrait d'installer des terrasse ou des aménagements floraux et «donnerait une raison aux automobilistes de s'arrêter».

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de revitalisation de l'artère historique du vieux Saint-Boniface, indique le président de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, David Dandeneau. «Pour que le projet de Rues principales fonctionne, nous devons ralentir la circulation sur le boulevard et diminuer le nombre de camions qui empruntent l'artère.»

Plusieurs stratégies s'offrent aux commerçants et aux résidants du quartier, précise-t-il: faire des pressions politiques pour arrêter le projet de construction d'un nouveau pont Provencher à six voies, imposer des restrictions sur les heures où les camions ont le droit de circuler sur le boulevard, enlever la désignation officielle de route pour gros transporteurs et pétitionner pour un élargissement des trottoirs. «Si on fait une demande officielle pour élargir les trottoirs et que la Ville refuse parce qu'elle veut construire un plus gros pont, au moins la question sera sur la place publique. Sans quoi, la Ville continue à faire des plans dans le noir et le jour où on va leur dire: "Non, on n'en veut pas de votre pont", elle va dire: "C'est trop tard, on a déjà investit des millions $ dans le projet."»



photo: Anie Cloutier

«Nous les francophones, on est bons pour dire qu'il ne faut pas vendre le boulevard à des commerçants anglophones, mais qu'est-ce qu'on peut faire quand on invite les francophones à venir s'établir ici et que ce sont les autres qui reconnaissent la valeur du terrain et qui achètent? On ne peut tout de même pas être bigot!», lance Guy Préfontaine.

Comme l'indique le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, «les architectes de la Ville planifient deux ponts de trois voies pour remplacer le pont Provencher et ce dès 2001. La Ville met de l'argent de côté depuis des années pour ça, mais les architectes me disent qu'ils vont commencer les consultations publiques avec une page blanche.»

Ces consultations, explique Daniel Vandal, devaient être tenues en septembre, «mais j'ai convaincu les architectes d'attendre le dépôt de l'étude de Transplant.» Cette étude, rappelle le conseiller, analyse les différentes options pour détourner et répartir la circulation routière entre le centre-ville et les quartiers périphériques. «Il y a une chance pour que Transplant recommande d'épargner le boulevard Provencher et de détourner la circulation sur le pont Norwood», fait remarquer Daniel Vandal.

Cette dernière option, qui ne fait pas l'affaire des commerçants des rues Marion et Goulet, semble tout de même être un compromis acceptable, explique Daniel Vandal. «Il n'y a pas de solutions parfaites, mais le pont Norwood est déjà à demi complété et est en ligne avec la Transcanadienne et le boulevard Lagimodière et la rue Archibald. De plus, la circulation des gros camions serait répartie sur deux rues plutôt qu'une seule.»

Dans tous les cas, conclut le conseiller, «il va falloir que les commerçants travaillent ensemble pour arrêter le projet de construction du pont Provencher et ça ne va pas être facile.» Les organisateurs du projet Rues principales cherchent d'ailleurs à solidifier les liens entre les commerçants. Le sondage distribué aux commerçants en juillet n'a obtenu qu'un faible taux de réponses, reconnaît le chargé du projet, Guy Préfontaine. «Les commerçants manquent de confiance dans le projet de revitalisation du boulevard. Ils sont fatigués d'entendre parler et de ne rien voir arriver. La dernière fois qu'on a essayé de revitaliser le boulevard, on a investi des milliers $ dans des nouveaux trottoirs et des lampadaires. Mais ça n'a pas empêché les commerces de fermer!»

L'équipe de Rues principales, avec un budget minime, a recruté de nouveaux commerces comme le Café Internet, lance Guy Préfontaine. Un magasin de réparation et de vente d'instruments de musique, devrait ouvrir bientôt dans l'ancien édifice de Pellan Catering et «un autre terrain du boulevard a été vendu», indique-t-il sans vouloir donner plus de détails. «J'avais planifié de m'installer rue Marion, indique le propriétaire du Café Internet, Gilles Ouellette. Mais les gens de Rues principales m'ont promis de l'aide avec les permis de la ville et l'ouverture officielle. Je pense que les marchands du boulevard veulent faire de quoi, mais ils sont occupés et n'ont pas le temps d'assister aux réunions. On est au courant que Le Beaujolais veut faire élargir sa partie de trottoir et si ça marche, on va demander à faire de même devant tous les cafés.»

Anie CLOUTIER

Fermeture du consulat de France

D'Edmonton... à Toronto

Le consulat de France à Edmonton va fermer ses portes d'ici la fin de 1996, indique le consul honoraire à Winnipeg, Fred Granger.

Des compressions budgétaires expliquent la fermeture du consulat, mentionne Fred Granger. «La France est en train de refaire son réseau diplomatique.» Lui-même restera en poste à Winnipeg pour s'occuper des ressortissants français qui auraient besoin de formulaires divers ou de faire demande pour un visa ou un passeport. «J'ai tous les formulaires pour régler les questions relatives à l'état civil et les procurations, dit-il. Les gens du Manitoba et de la Saskatchewan seront désormais sous la juridiction du consulat français de Toronto, tandis que ceux de l'Alberta seront sous la juridiction du consulat de Vancouver.»

Des rumeurs circulaient depuis le printemps dernier sur la fermeture du consulat, entre autres parce qu'on n'avait pas trouvé de remplaçant au dernier titulaire du poste. «Les seuls consulats qu'il restera dans les prairies seront ceux du Japon à Edmonton et des États-Unis à Calgary.»

S. L.

ÉDITORIAL

Quelles coupures à CBC Québec?

La série de coupures annoncées la semaine dernière dans les stations de la Société Radio-Canada (SRC) de l'Ouest canadien, auront entre autres pour effet d'uniformiser (on aurait tendance à dire «nationaliser») le contenu des émissions. Par le fait même, ce contenu sera pratiquement vidé de sa substance locale et régionale. Avec les stations de télévision converties en bureaux régionaux qui alimenteront Winnipeg et les budgets de la radio amputés jusqu'à 50 %, personne ne nous fera croire que la qualité et l'intérêt seront préservés.

Ce qui étonne toutefois, c'est de constater à quel point la CBC (le penchant anglophone de Radio-Canada), déjà en retard d'une ronde de coupure par rapport au réseau français, refuse de dire ce qu'il adviendra de la CBC Québec. Sous le couvert d'un laconique «Aucune décision finale n'a encore été prise», le vice-président de la CBC-Radio nous a renvoyé à son adjoint qui lui nous a envoyé au bureau du président où nous avons parlé à la secrétaire de l'adjointe du-dit président qui nous a conseillé d'aller lire les discours sur Internet ...

Les questions que nous voulions poser étaient: La radio de CBC Québec subira-t-elle aussi des compressions pouvant atteindre 50 %? La télévision de CBC Québec sera-t-elle réduite autant que l'ont été nos stations francophones dans l'Ouest?

À voir la partie de ping-pong que les hauts dirigeants de la CBC ont fait avec nos appels, nous sommes portés à croire que les questions sont pertinentes et que l'on tente encore une fois de nous cacher quelque chose.

Toutefois, suite au carnage qui vient de s'effectuer chez les francophones de l'Ouest, l'équité en matière de coupures nous appelle à en réclamer autant chez la contre-partie anglo-québécoise.

Il ne faut pas sembler vindicatif car malgré tout, il faut essayer d'éviter que ces coupures soient appliquées, tant au Québec qu'ici. Il faut donc organiser la résistance, s'emparer des lignes ouvertes de la SRC, écrire son opposition aux députés fédéraux, à la direction de la SRC à Winnipeg et à *La Liberté* qui publiera toutes les lettres qu'elle recevra.

Et si les bureaucrates qui ont pris ces décisions ne se ravisent pas, il faudra alors exiger que la minorité anglophone du Québec (qui restera toujours mieux servie en matière de télécommunications) paît le même prix que nous. C'est une simple question d'équité.

La bataille suprême

À part une poignée de fanatiques, tous le disent, tous l'espèrent: il faut faire la paix avec le Québec. Il y va de l'intérêt de cette province, mais aussi du pays tout entier. L'incertitude politique est nuisible au développement économique.

Curieusement, c'est encore une fois le gouvernement fédéral qui attise le feu. Cette fois, c'est en reprenant à son compte la «cause Bertrand», c'est-à-dire la volonté de cet ex-indépendantiste repenti qui a voulu aujourd'hui rendre illégal tout référendum menant à la séparation du Québec.

Il est certain que le cadre juridique entourant toute cette volonté d'indépendance qui déchire la société québécoise a intérêt à être connu. Si l'on en croit plusieurs experts crédibles, ce cadre ne serait pas aussi flou qu'on veut le laisser croire. Plusieurs s'entendent en effet pour dire que les réponses que fourniront les juges de la cour suprême sont déjà évidentes.

Alors pourquoi cette démarche? Pour gaspiller des fonds publics? Ou plutôt pour ouvrir un autre front contre Lucien Bouchard?

De toute façon, les juges peuvent statuer le cadre qu'ils veulent: si le Canada reconnaît à tous les peuples du monde entier le droit à l'autodétermination, il n'y a pas de raison pour que ce même droit soit refusé à quiconque se trouve dans sa cour.

Robert Bourassa

Au moment de mettre *La Liberté* sous presse, nous apprenions avec regret le décès de l'ex-premier ministre du Québec, Robert Bourassa. Figure de proue de la politique québécoise et canadienne, Robert Bourassa a longtemps été «la tête» de la politique de cette province, par analogie avec René Lévesque qui en était considéré comme «le cœur».

Il est un cas très rare de politicien qui, après avoir été répudié par les siens, est revenu en force moins de dix ans plus tard pour diriger à nouveau les destinées du Québec qu'il aimait passionnément.

Un grand politicien canadien du XXe siècle vient de s'éteindre. Il avait à coeur les intérêts du Québec dans un Canada renouvelé: avec son départ, cette race d'hommes est encore plus rare qu'avant.

Jean-François LACERTE



Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

L'ordinateur rend-t-il malade?

Depuis que l'ordinateur est devenu un instrument de travail incontournable, des gens posent cette question: l'ordinateur rend-t-il malade? Il existe en France un U.R.L. qui parle de ce sujet: **http://www.franceweb.fr/sosinformatique/**

De nombreuses études scientifiques démontrent que, quand nous ne respectons pas certaines contraintes ergonomiques, par exemple, l'ordinateur peut devenir dangereux pour notre santé. Si vous cliquez sur les boutons qui donnent les parties du corps humain exposées aux risques de l'ordinateur, vous en saurez plus sur les affections qui y sont liées, quelles en sont les causes, comment vous protéger et ce que la loi (française) vous permet d'exiger de votre employeur.

C'est un débat intéressant: voici un endroit où l'on peut s'informer davantage.

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

LETTRE

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Perrin Beatty était de passage à Winnipeg

Les compressions sont irrévocables

Ç'aurait pu être pire. Radio-Canada aurait pu simplement fermer les stations dans l'Ouest, là où, disent les cotes d'écoute, elles ne sont pas tant écoutées et coûtent relativement cher à maintenir. Mais tel ne fut pas le choix de la haute direction de Radio-Canada, comme l'a expliqué le président directeur-général, Perrin Beatty, lors de son passage à Winnipeg le 27 septembre.

Venu rencontrer les employés pour leur donner des informations mais aussi pour écouter leurs préoccupations à la suite de l'annonce le 19 septembre de compressions budgétaires majeures, Perrin Beatty a également répondu aux questions de La Liberté lors d'un entretien téléphonique.

«Nous voulons maintenir notre pertinence, et c'est pourquoi nous avons rejeté les demandes de plusieurs journaux et médias dans l'Ouest, qui nous invitaient à fermer les stations régionales. Nous ne l'avons pas fait parce que nous avons des responsabilités dans l'Ouest», explique-t-il.

Mais du même souffle, Perrin Beatty reconnaît aussi que la réduction du tiers des ressources «aura des impacts sérieux». «Nous devrons travailler très étroitement avec les communautés francophones et nous devons aussi être sensible au rôle joué par Radio-Canada dans ces communautés, un rôle, reconnaît-il, dans lequel Radio-Canada est souvent irremplaçable.»

En septembre prochain au plus tard, les Ce soir des quatre provinces de l'Ouest laisseront la place à un bulletin quotidien de nouvelles régionalisées d'une heure, produit à partir de Winnipeg.

La direction de Radio-Canada se dit cependant convaincue de pouvoir desservir adéquatement les francophones de l'Ouest. «Nous avons décidé de maintenir nos ressources journalistiques dans chaque province et de ne pas fermer de station de radio, indique Perrin Beatty. Mais nous allons aussi faire appel à la collaboration des communautés.» Cela pourrait signifier, dit-il, qu'il pourrait y avoir des projets venus du privé. Pour aider à financer les projets, il rappelle l'existence du nouveau fonds du gouvernement fédéral destiné à la production canadienne . La moitié de ce fonds est réservé à des produits qui seront diffusés sur les ondes de Radio-Canada. «Donc il y pourrait y avoir plus de coopération avec le privé, sans compter que Radio-Canada maintiendra aussi ses propres projets.»

Des projets comme le Télé-Relais, indique d'ailleurs le directeur régional de la télévision française, Lionel Bonneville, ne sont pas menacés par les compressions.

Perrin Beatty affirme cependant que les compressions et l'abandon des Ce soir ont aussi un caractère irrévocable, malgré tout le brouhaha que ces décisions suscitent dans l'Ouest. Les leaders des communautés francophones se sont en effet empressés d'affirmer que le quasi-retrait de Radio-Canada aura des effets dévastateurs dans ces provinces, où la SRC est depuis longtemps plus qu'un diffuseur de nouvelles, mais aussi un véritable animateur de la vie culturelle.

Là où il y a encore place à la discussion, précise cependant Perrin Beatty, c'est dans «les détails et les façons de mieux desservir la population. Là-dessus, on est prêt à discuter avec la communauté. Mais il faut être honnête: les compressions auront un impact important et on ne veut pas déguiser les faits.»

Le PDG de Radio-Canada maintient également que la SRC respecte ses obligations quant à la Loi sur les langues officielles, dont l'article 7 parle de la nécessité d'assurer le développemment et l'épanouissement des minorités de langue officielle. «Nous avons examiné soigneusement nos obligations légales», dit-il, en mentionnant que les compressions placent encore Radio-Canada au-dessus de ses responsabilités légales. «Mais du point de vue moral, nous avons aussi des responsabilités et c'est pourquoi nous voulons faire plus que le plus petit effort exigé par la loi. Nous voulons travailler avec les communautés pour planifier l'avenir, spécialement dans le cas des stations de radio, qui ont souvent une longue histoire en tant que radio communautaire.»

Pendant son court séjour à Winnipeg, Perrin Beatty a eu l'occasion d'écouter les préoccupations et les inquiétudes des employés. «Ils veulent donner leur point de vue sur comment on pourrait mieux desservir les gens, note-t-il. Je vais demander aux vice-présidents de visiter les régions avant de repenser à la programmation, pour que leurs idées soient prises en compte.»

Sylviane LANTHIER

Groupe de soutien

Pour divorcées

Le divorce, l'ennui, la solitude, les enfants et l'estime de soi, voilà certains des thèmes qu'aborderont les membres du groupe de soutien pour les femmes séparées ou divorcées de Pluri-elles.

Les premières rencontres du groupe de soutien débuteront vers la mi-octobre. Les personnes intéressées peuvent contacter Paulette au 233-1735.

A. C.

Pierre Chevrier derrière la caméra

L'émission L'Ouest en direct, diffusée tous les jours sur le Réseau de l'information (RDI) a changé de chef d'antenne. Pierre Chevrier, qui occupait ces fonctions depuis le tout début, a été nommé réalisateur de l'émission. Marc-André Masson lui a succédé à l'écran.

Sylvie Perron, qui était la réalisatrice de L'Ouest en direct, aurait décidé de quitter d'elle-même: son poste aurait alors été offert à Pierre Chevrier. Marc-André Masson, qui était le journaliste responsable des contributions manitobaines au Téléjournal et au magazine Le Point, n'a pas encore été remplacé. Cette décision doit venir de la rédaction de Montréal dans les prochains jours.

J.-F. L.

SOMMAIRE RÉVISÉ DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1993

Circonscription fédérale de: BRANDON–SOURIS

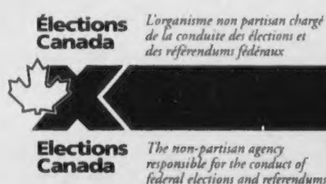
Pour le candidat du Canada Party George Armstrong, l'information se lit maintenant comme suit:

Nom de l'agent officiel:	Jesse Whitcher
Nombre de donateurs:	0
Total des dons:	0,00 $
Total des dépenses d'élection:	0,00 $
Déduire les dépenses personnelles du candidat:	0,00 $
Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*:	0,00 $
Vérificateur:	Ken E. Mitchell, CGA

*Limite permise des dépenses d'élection pour Brandon–Souris: 57 264,80 $

Le rapport complet concernant les dépenses d'élection du candidat susmentionné peut être examiné en s'adressant à Élections Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0M6 ou composez sans frais le 1-800-INFO-VOTE (463-6868)

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada



SOMMAIRE RÉVISÉ DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1993

Circonscription fédérale de: PROVENCHER

Pour le candidat du Parti Réformiste Dean Whiteway, l'information se lit maintenant comme suit:

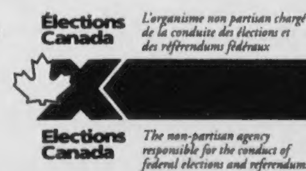
Nom de l'agent officiel:	Lloyd G. Davis
Nombre de donateurs:	136
Total des dons:	36 984,20 $
Total des dépenses d'élection:	49 513,21 $†
Déduire les dépenses personnelles du candidat:	0,00$
Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*:	49 513,21 $
Vérificateur:	Deloitte & Touche, CA

† Le montant mentionné originellement incluait des créances impayées. Des créances pour un montant de 742,38 $ ont été payées.

*Limite permise des dépenses d'élection pour Provencher: 59 260,10 $

Le rapport complet concernant les dépenses d'élection du candidat susmentionné peut être examiné en s'adressant à Élections Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0M6 ou composez sans frais le 1-800-INFO-VOTE (463-6868)

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada



Pas de nouvelle école, dit la Commission de finances des écoles publiques

Les parents de Lavallée ne se comptent pas pour battus

Les parents de l'école Lavallée n'acceptent pas que la Commission de finances des écoles publiques du Manitoba ait décidé de ne pas amorcer la construction d'une nouvelle école pour les francophones de Saint-Vital en 1996-1997.

Lors de leur réunion annuelle le 1er octobre, les parents ont résolu d'entreprendre plusieurs démarches pour sensibiliser les membres de la Commission et du gouvernement à la situation des élèves de l'école Lavallée. «L'école déborde, rappelle le président du comité scolaire, Simon Laplante. Nous voulons rencontrer la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, pour lui rappeler qu'il n'y a pas assez d'espace dans cette école. En plus, l'école ne nous appartient pas.»

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) loue en effet une partie de l'école à la divison scolaire de Saint-Vital. Notifiés que le projet de centre scolaire communautaire qu'entretiennent les parents de Lavallée n'avait pas été retenu dans les priorités de la Commission pour l'année en cours, les commissaires de la DSFM ont eux aussi résolu de faire connaître leur désaccord. La DSFM, explique le président, Aurèle Boisvert, demande à la Commission de reconsidérer sa décision.

Le directeur général de la DSFM, Georges Druwé, avait aussi l'intention de parler du cas de Lavallée avec la présidente de la Commission, Barbara McFarlane, lors d'une rencontre le 2 octobre. Il rappelle que le ministère du Patrimoine canadien finance 15 centres scolaires communautaires au Canada.

Le concept de centre scolaire communautaire est nouveau, dit-il, et il est possible que les membres de la Commission aient mal compris sa signification. C'est aussi ce que pense Simon Laplante: «C'est une nouvelle approche et il y a des hésitations chez la Commission, qui connaît mal le concept.»

Les parents francophones du sud de Saint-Vital ont, dit-il, «une idée claire du genre de centre qu'ils veulent». Et ils veulent aussi faire comprendre aux autorités qu'ils ont suffisamment attendu. «Ça fait depuis 1990 qu'on demande une école. Depuis 1984, la Province a accordé sept nouvelles écoles à la Division scolaire de Saint-Vital, mais rien pour les 700 jeunes francophones du quartier. On aimerait bien savoir ce qu'il y a de plus prioritaire qu'une école pour les jeunes francophones de Saint-Vital.»

Sylviane LANTHIER

À Laurier

Turtle River et la DSFM vont négocier

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et la Division scolaire Turtle River ont toutes deux accepté l'offre de la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, qui prévoit mettre en place trois classes portatives à Laurier pour le bénéfice des 32 enfants incrits à la DSFM. Les deux divisions scolaires entreprendront des négociations pour régler les différentes clauses de l'entente, ce qui, selon le directeur général de la DSFM, Georges Druwé, devrait se faire sans trop de peine.

Il reste à négocier le partage du gymnase, de la bibliothèque et aussi, explique le président Aurèle Boivert, «des clauses qui respectent les intérêts de la DSFM, comme on le fait toujours avec les divisions scolaires qui sont nos partenaires. On se demande par exemple: y a-t-il des concierges bilingues dans l'école?»

La proposition d'entente du gouvernement est temporaire, rappelle-t-il. L'entente entre les deux divisions scolaires vaudrait pour cette année et l'année 1997-1998. Après quoi, il faudra réévaluer la situation.

Mais pour la DSFM, l'option des classes portatives n'est de toute façon acceptable que dans la mesure où elle est temporaire. À plus long terme, rappelle le président, la DSFM veut à Laurier une situation où les élèves reçoivent une éducation équitable à celle que reçoivent les élèves de Turtle River.

Lors d'une rencontre le 30 septembre, les parents de Laurier ont pour leur part décidé que les cours allaient se poursuivre dans le centre communautaire du village jusqu'à ce que les classes portatives soient prêtes, ce qui prendra au moins dix semaines. «Ça fait quatre ans qu'on se bat, rappelle le président du comité de parents, René Saquet. On va être content quand on va voir les classes à Laurier. D'ici là, on y crois-tu, on n'y crois-tu pas? Depuis quatre ans, les choses ont avancé et reculé plusieurs fois, rappelle-t-il. Si on entre dans les classes portatives le 6 janvier, ça va être beau!»

Georges Druwé parle lui aussi de trois mois au bas mot avant que la DSFM puisse utiliser ces classes portatives. «Ça m'étonnerait qu'elles soient prêtes avant Noël. Ça nous donne trois mois pour en venir à une entente formelle avec Turtle River.»

Sylviane LANTHIER

Les négociations reprennent à Saint-Georges

Le centre communautaire sera-t-il vendu?

Des représentants de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), du Saint-Georges Community Club Inc. et de la Commission des finances des écoles publiques du Manitoba se sont rencontrés le 2 octobre pour discuter de la vente éventuelle du centre communautaire de Saint-Georges à la Province.

Les élèves qui fréquentent le programme français de la DSFM à Saint-Georges suivent leurs cours dans le centre communautaire, qui a déjà subi des rénovations d'une valeur d'environ 90 000 $ pour respecter les normes scolaires. Le bâtiment, avant d'être un centre communautaire, était d'ailleurs une école.

Les négociations survenues jusqu'ici n'avaient pas permis aux parties d'en arriver à une entente, l'écart entre l'offre de la DSFM pour le bâtiment et ce qu'en demande les propriétaires étant trop grande. La Commission de finance des écoles publiques a d'ailleurs indiqué récemment à la DSFM qu'elle retirait l'offre des 350 000 $ alloués pour l'achat du centre communautaire.

Par la suite, explique le directeur général de la DSFM, Georges Druwé, la Commission a indiqué que «si l'offre était retirée, elle n'était pas morte», laissant à la division scolaire la possibilité de poursuivre les négociations. «C'est un dossier où on est dans une drôle de position, parce que c'est nous qui négocions, mais nous n'avons pas le pouvoir d'accepter les offres.»

Le bail de la DSFM à Saint-Georges, qui s'est terminé en juillet, a été renouvelé de façon temporaire pour une durée de quatre mois. «Quand la ministre McIntosh nous a indiqués qu'elle aimerait que la Commission des finances achète l'école, on a signé un bail temporaire, rappelle Aurèle Boisvert. On nous dit maintenant que 350 000 $, c'est beaucoup d'argent pour le bâtiment. Mais ce n'est rien en comparaison des coûts qu'entraîneraient la construction d'une nouvelle école.»

La représentante du Saint-Georges Community Club, Diane Dubé, ne veut pas parler des négociations tant qu'une entente n'est pas conclue.

Sylviane LANTHIER

Le point de vue de Raymond Hébert

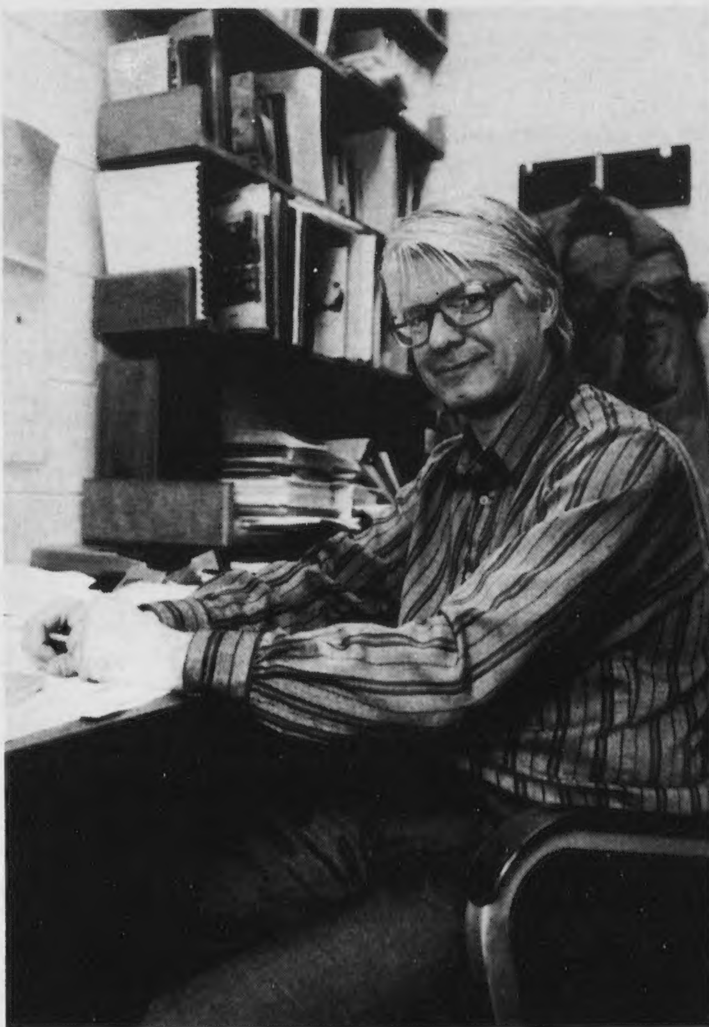
La démarche du fédéral est une arme à double tranchant

Que se passerait-il le lendemain d'un référendum sur la souveraineté du Québec si le Oui l'emportait? Le Québec pourrait-il se «séparer» facilement? Que permet la constitution canadienne? Que dit le droit international? Et qui de la constitution ou du droit international aurait primauté?

Un an après le référendum du 30 octobre 1995, le gouvernement fédéral reprend en partie la cause de l'avocat québécois récemment converti aux vertus du fédéralisme, Guy Bertrand, et demande à la cour suprême son éclairage sur ces questions.

Pour le politicologue Raymond Hébert, cette démarche pourrait donner des résultats intéressants, mais elle présente aussi des risques importants. «C'est une démarche qui veut définir le contexte juridique dans lequel la souveraineté pourrait se négocier», explique-t-il. Et ça, croit-il, les gens peuvent difficilement s'y opposer. «Ça n'empêche pas les Québécois de s'exprimer via un référendum, ça ne se veut pas anti-démocratique, ça ne fait que clarifier le cadre dans lequel il faudrait négocier par la suite.»

Mais il y a quand même des risques associés à cette démarche, estime le professeur de science politique au Collège universitaire de Saint-Boniface. «Le premier, c'est que sur le plan de la stratégie politique, les souverainistes risquent de présenter ça au Québec comme une autre attaque du fédéral contre les Québécois. Le deuxième problème, c'est que ça peut donner de la crédibilité à l'option souverainiste si les juges disent: "oui, la souveraineté peut se négocier au sein de la fédération canadienne".»



Archives La Liberté

Raymond Hébert: «En envisageant ouvertement la possibilité que le oui l'emporte au prochain référendum, le fédéral donne encore plus de crédibilité au mouvement souverainiste.»

Et c'est justement, croit-il, ce qui risque d'arriver. Pour quelles raisons des juges canadiens placeraient-ils des lois internationales au-dessus de la loi fondamentale du pays quand vient le temps de solutionner des problèmes internes au Canada?

«La démarche du fédéral nous dirait donc dans quel cadre il faudrait négocier, mais risque de ne pas nous avancer sur le processus exact de cette négociation.» La constitution canadienne, rappelle Raymond Hébert, n'évoque nulle part la possibilité qu'une des provinces puisse vouloir quitter la fédération. Elle ne donne donc pas la marche à suivre ou les conditions à remplir pour ce faire.

«Pour Lucien Bouchard, le silence de la constitution signifie que rien n'empêche la souveraineté du Québec sur le plan constitutionnel. Mais d'autres diront: s'il n'y a rien qui la prévoit, c'est que c'est impossible.» Et d'autres encore, dit-il, estiment qu'il faudrait le simple accord de sept des dix provinces pour que la souveraineté soit réalisable. «C'est le cas du constitutionnaliste Peter Hogg, par exemple, selon qui la formule d'amendement générale de la constituion est suffisante. (1) Mais d'autres constitutionnalistes ont d'autres avis!» Bref, l'avis de la cour suprême aurait au moins l'avantage de donner l'heure juste à tout le monde.

Sur le plan politique, Raymond Hébert croit que le fédéral s'est engagé dans cette manœuvre «parce qu'on a vu qu'il n'est pas impossible que le référendum passe la prochaine fois. Alors autant prendre des mesures pour que la route soit longue et dure. Le fédéral veut aussi répondre aux critiques du Canada anglais, furieux que Jean Chrétien n'ait pas eu de stratégie pour éviter les résulats qu'on a eus au référendum. En prévision des élections à venir, le parti libéral veut donc se positionner et montrer qu'il a des plans.»

Mais les plans du fédéral en ce moment semblent écarter les stratégies de rapprochement des deux solitudes. Tandis que Meech renaît de ses cendres chez les libéraux de Daniel Johnson, au Canada anglais, même Meech ne trouverait pas d'appui en ce moment, croit Raymond Hébert.

«Il n'y a pas grand-chose qui se fait dans le sens du rapprochement parce que les autres provinces ne sont pas prêtes. Jean Chrétien et Stéphane Dion ont dit déjà qu'ils étaient prêts à constitutionnaliser Meech, mais ça ne passe pas. L'opinion au Canada anglais n'évolue pas. Même sous le coup du choc du 30 octobre, c'était évident que la population votante n'évoluait pas. Seules les élites intellectuelles et les journalistes sont plus tolérants. Au Manitoba, les gens n'accepteraient pas Meech.»

Alors? «Si j'étais souverainiste au Québec, j'attendrais la décision de la cour suprême, et ensuite je dirais: vous voyez, c'est légitime, la cour le dit. Les souverainistes ont beau jeu dans cette histoire.»

Sylviane LANTHIER

(1) Dans son livre Constitutional Law of Canada.

L'équipe de La Liberté *anime une nouvelle émission*

CKXL refait sa programmation

Si vous écoutez CKXL en octobre, vous y entendrez un son différent et de nouvelles émissions, dont une qui sera animée par les journalistes de *La Liberté*.

L'objectif de la nouvelle programmation, indique Jean Fontaine, embauché comme consultant par la radio, est de refaire de CKXL une radio communautaire, au sens où elle rejoindra le plus grand nombre possible de francophones partout au Manitoba.

«Nous aurons par exemple des correspondants dans tous les villages et chaque jour, l'un d'eux racontera ce qui se passe à Lorette, Sainte-Anne, Saint-Jean-Baptiste ou Notre-Dame-de-Lourdes», explique Jean Fontaine.

Chaque jour, de 17 h 30 à 18 h, la radio diffusera une émission de ligne ouverte, dont les thèmes varieront. Deux émissions cependant seront au rendez-vous chaque semaine: *Parlons sport* avec André Brin les lundis et *Parlons actualité* avec les journalistes de *La Liberté* les jeudis. Les autres «Parlons», explique Jean Fontaine, aborderont des thèmes divers: culture, sorties, cinéma, mais aussi élections américaines, fonds mutuels, aînés, voyages, affaires, etc. «Ce qui rassemble ces émissions, c'est qu'il y a des spécialistes invités, et que les lignes sont ouvertes aux auditeurs», conclut Jean Fontaine.

«On veut faire une radio en deux temps», précise-t-il. Le jour, CKXL s'adressera au plus large auditoire possible. «Ce sera une radio douce, de détente, qui accompagne les gens dans leur voiture, à la maison ou au travail. Il n'y aura plus de rock. Ce sera "relax" le jour, mais en soirée, à partir de 20 h, on partira à l'aventure.»

Au programme le soir: jazz et blues les lundis, folk et "lounge" les mardis, reggae et musique internationale les mercredis, rock et alternatif les jeudis, musique de danse les vendredis, rock et musique de danse les samedis et musique française plus alternative les dimanches soirs, «pour les plus vieux».

L'équipe de CKXL veut tester cette nouvelle grille avant de lancer officiellement sa programmation plus tard en novembre. La radio, lance Jean Fontaine, changera de nom, de logo et d'image, «pour que nous puissions établir un nouvel auditoire et que les gens sentent que c'est du nouveau».

CKXL, entrée en ondes il y a cinq ans, a toujours souffert de difficultés financières. La radio a obtenu cet été une subvention du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre de l'entente Canada-communauté, mais le comité directeur de la radio doit rendre compte de l'avancement d'un nouveau plan de marketing et de redressement de la radio avant de recevoir chaque nouvelle tranche de cette subvention de 80 000 $.

Le comité directeur de CKXL espère que le plan de marketing et la nouvelle programmation permettront à la radio de prendre son envol.

Sylviane LANTHIER

FACULTÉ D'ÉDUCATION

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait un appel de candidatures pour

un.e chargé.e de cours

à la Faculté d'éducation

Cours à offrir : ***Psychologie du développement/ Le développement de l'adolescent***

Ce cours devrait s'offrir au deuxième semestre de la présente session régulière, soit du 7 janvier au 6 mars 1997, les mardis et jeudis de 14 h 30 à 16 h 30.

Qualifications : Préférence accordée aux personnes possédant une maîtrise et de l'expérience pertinente.

Traitement : Selon l'échelle en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de signifier leur intérêt avant le 11 octobre 1996 en s'adressant à :

Monsieur Roger Legal, doyen
Faculté d'éducation
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

Manitoba

• **CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN ÉVALUATION ET EN TESTAGE,** Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Winnipeg. Salaire : 46 034 $ à 58 441 $ par année. Date de clôture : 11 octobre 1996.

Qualités requises : La personne choisie aura fait des études de 2e ou de 3e cycle en mesure et en testage pédagogiques et aura un brevet d'enseignement du Manitoba, ou pourra en obtenir un. Elle aura au moins cinq ans d'expérience dans la gestion de projets d'évaluation ou dans des domaines connexes. Elle devra démontrer qu'elle possède des compétences en analyse, en communication et en recherche ainsi que de grandes habiletés en relations interpersonnelles et en gestion de projets. Elle devra pouvoir s'exprimer couramment en anglais et en français.

Fonctions : Le projet de renouveau de l'éducation au Manitoba offre des possibilités intéressantes aux personnes qui ont des compétences en mesure et en évaluation. Il s'agit d'administrer des projets visant l'élaboration et la mise en oeuvre à l'échelle de la province de tests sur les normes de 3e et 6e années et de secondaire 1 (9e) et secondaire 4 (12e), pour les matières de base suivantes : English Language Arts, mathématiques, sciences humaines et sciences de la nature. À titre de conseiller ou de conseillère en évaluation et en testage, la personne sera responsable de la gestion des projets d'évaluation et de la mise à l'essai des tests. Ceci comprend entre autres les fonctions suivantes : préparer des propositions et des budgets pour les projets; recruter des membres pour les comités et gérer ceux-ci; élaborer des instruments et des documents d'évaluation et faire des recherches sur les politiques touchant l'évaluation. Vous devrez aussi mettre sur pied des ateliers pour les écoles et les divisions scolaires, et leur offrir des conseils sur la conception de tests, l'analyse de données et les pratiques d'évaluation.

Veuillez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante :
Concours no : 16127, Direction de la gestion des ressources humaines,
1181, avenue Portage, bureau 404, Winnipeg (MB) R3G 0T3,
Fax (204) 948-2193.

Nous tenons compte du Programme d'action positive dans notre sélection et invitons les personnes qui présentent leur candidature à indiquer si elles appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Conseillères médicales ou conseillers médicaux Postes temporaires

Anciens Combattants Canada

Pour les deux postes décrits ci-dessous, vous devez vous exprimer avec facilité en anglais, posséder un diplôme universitaire d'une école de médecine reconnue et être admissible à l'obtention d'un permis d'exercer la médecine dans une province ou un territoire du Canada.

Conseillère médicale régionale ou conseiller médical régional

Winnipeg (Man.) No de réf. : S-96-51-71753-5116

Il s'agit d'un poste temporaire à temps partiel de trois ans, à raison de 18,75 heures par semaine. Vous toucherez un salaire variant entre **80 313 $** et **93 745 $** par année (au prorata).

Pour postuler, vous devez avoir acquis une expérience dans un rôle de promotion de la santé ainsi que dans l'utilisation d'un ordinateur au sein d'un environnement Windows. Une préférence pourra être accordée aux personnes ayant acquis une formation et(ou) une expérience substantielles en gériatrie ou en gérontologie.

Conseillère médicale principale de district ou conseiller médical principal de district

Winnipeg (Man.) No de réf. : S-96-51-71754-5116

Il s'agit d'un poste temporaire de trois ans. Vous toucherez un salaire variant entre **69 618 $** et **87 648 $** par année.

Vous possédez au moins cinq années d'expérience en pratique privée. Une expérience dans l'un des domaines suivants serait un atout : évaluation médicale aux fins d'indemnisation, gériatrie, médecine physique et de réadaptation, médecine industrielle ou médecine d'assurance.

Pour explorer l'un de ces défis, veuillez acheminer votre curriculum vitæ d'ici le **11 octobre 1996,** en indiquant le numéro de référence approprié, à **Anita Bellegarde, Agente de ressourcement, Commission de la fonction publique du Canada, 344, rue Edmonton, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3B 2L4.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. Conformément à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, la préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

Transports Canada Sécurité et sûreté — Transport Canada Safety and Security

AVEZ-VOUS CE QU'IL FAUT ?

Les postes de contrôleur(e) de la circulation aérienne et de spécialiste de l'information de vol (FSS) sont parmi les plus exigeants qui soient. Êtes-vous prêt(e) à relever le plus grand défi de votre vie ? Parfait.

Ces postes exigent une combinaison unique de qualifications. Voici votre premier test :

- ☐ **Êtes-vous prêt(e) à investir tous vos talents dans un programme de formation très rigoureux d'une durée d'un an pour le FSS et pouvant aller jusqu'à 4 ans pour le contrôleur(e) ?**
- ☐ **Savez-vous prendre des décisions ?**
- ☐ **Aimez-vous les mathématiques ?**
- ☐ **Seriez-vous disposé(e) à travailler par rotation ?**
- ☐ **Si vous voulez devenir contrôleur(e), avez-vous au moins 18 ans ?**
- ☐ **Avez-vous terminé avec succès vos études secondaires ou l'équivalent ?**
- ☐ **Êtes-vous citoyen(ne) canadien(ne) ou immigrant(e) reçu(e) ?**
- ☐ **Êtes-vous en bonne santé ?**
- ☐ **Possédez-vous une vision excellente et une bonne perception des couleurs ?**
- ☐ **Entendez-vous bien et parlez-vous clairement ?**

Si vous avez répondu OUI à TOUTES ces questions, toutes nos félicitations! Vous avez déjà franchi les premières étapes d'un long parcours.

Vous pouvez maintenant assister à un séminaire, au moment et à l'adresse indiqués ci-dessous, afin d'obtenir plus d'information sur un poste des plus exigeants mais aussi des plus valorisants.

Winnipeg
Garden City Inn
Salle de banquet nord
2100 , rue McPhillips
le 8 octobre 1996 à 16 h et 19h

Winnipeg
Centre de conférence Malibu
Salle de banquet principale
19 - 2077, route Pembina, Fort Garry
Le 9 octobre 1996 à 15 h et 19h

Si vous ne pouvez assister au séminaire, composez, sans frais, le numéro indiqué ci-dessous pour obtenir votre trousse d'information ou pour soumettre votre candidature.

1-800-667-INFO

Transports Canada envisage de commercialiser son système de navigation aérienne (SNA) le 1er novembre 1996. Les opérations et les fonctions de soutien du SNA seront donc transférées à NAV CANADA, le nouvel employeur.

Transports Canada et NAV CANADA pratiquent une politique d'equité en matière d'emploi.

Canada

Banque du Canada

Walter Dubowec

La Banque du Canada est heureuse d'annoncer la récente nomination de M. Walter Dubowec au poste d'administrateur de la Banque. Natif de Winnipeg, M. Dubowec est comptable agréé, membre de l'*Institute of Chartered Accountants of Manitoba* et membre à vie de l'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité.

Avant son départ à la retraite en 1994, M. Dubowec occupait le poste d'associé directeur général au bureau de Winnipeg de la firme de comptables agréés Deloitte & Touche. M. Dubowec est actuellement président du conseil et directeur de *The Joe Brain Foundation Inc.* et de *J.M.B. Canadian Explorations* Ltd. Il est également trésorier de *Foundations for Health Inc.*

En sa qualité de banque centrale du pays, la Banque du Canada a pour principale responsabilité de formuler et mettre en œuvre la politique monétaire. La Banque est également le banquier du gouvernement fédéral et elle a le monopole de l'émission des billets de banque au Canada.

Le Conseil d'administration de la Banque du Canada joue un rôle clé dans la gestion de la Banque. Les douze administrateurs sont nommés pour des mandats de trois ans par le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre des Finances. Ils proviennent de toutes les provinces et de secteurs différents, constituant ainsi un lien important entre la Banque et les régions dont ils sont issus.

Vous avez des événements à signaler?

Composez
le 237-4823 ou
le 1-800-523-3355.



OFFRE D'EMPLOI

La Compagnie du Sieur de LaVérendrye recherche un(e) couturier(ère) pour un projet d'emploi de 12 semaines. Les candidat(e)s doivent être prestataires de l'assurance-chômage ou avoir reçu des prestations au cours des trois dernières années.

Contact: Michel Loiselle — 233-4915 — 1-800-665-4443

Directeur de comptes

Affaires bancaires commerciales

Notre client, une institution financière d'envergure nationale au service des petites et moyennes entreprises est à la recherche de prêteurs commerciaux novateurs pour le Manitoba et le Saskatchewan. Les candidats éligibles auront au moins 3 à 5 années d'expérience dont 1 à 2 années pertinentes aux prêts commerciaux.

Suite à une période d'apprentissage, votre défi consistera à développer et à gérer un portefeuille de prêts par l'entremise de critères élevés de service à la clientèle. Cette poste stimulant exige au minimum un baccalauréat en commerce avec spécilalisation en finance ou marketing. Une habilité à développer une clientèle et à comprendre les besoins des petites et moyennes entreprises est requise. Les personnes qui se qualifient sur une échelle salariale de 45 - 50,000 $ sont encouragées à soumettre leur candidature.

Votre volonté à être muté partout au Canada est essentielle. Les candidats bilingues seront avantageusement considérés. Notre client est engagé en matière d'équité à l'emploi.

Seuls les candidats qui rencontrent les critères précités seront considérés. En toute confidentialité, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Corporate Human Resources Communications Ltd.
2e étage, 124, rue King
Winnipeg, Manitoba
R3B 1H9



Note: votre curriculum vitae sera acheminé directement à notre client. Veuillez indiquer à votre lettre couverture, les entreprises auxquelles vous ne desirez pas d'envois. Seules les candidatures retenues seront contactées pour une entrevue. S.V.P., pas d'appels téléphoniques.

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE Nº 49

Poste en travail social scolaire

(temps partiel à 60 %)

La DSFM cherche à combler un poste en travail social. Le ou la titulaire devra travailler en consultation et en collaboration avec les autres professionnels scolaires, faire partie d'une équipe multi-disciplinaire et être responsable de la consultation, de l'évaluation, du diagnostic et de l'intervention auprès d'enfants d'âge scolaire qui présentent des difficultés au niveau des troubles socio-émotifs et/ou de comportement.

Le ou la candidat.e retenu.e doit détenir un baccalauréat en travail social et être éligible pour la certification provinciale comme spécialiste scolaire en travail social.

Poste en ergothérapie

(temps partiel à 40 %)

La DSFM est à la recherche d'un.e ergothérapeute. Le ou la titulaire devra travailler en consultation et en collaboration avec les autres professionnels scolaires, faire partie d'une équipe multidisciplinaire et être responsable du dépistage, de l'évaluation, du diagnostic et de l'intervention auprès d'enfants d'âge scolaire qui présentent des retards ou des troubles au niveau du développement physique et global.

Le ou la candidat.e retenu.e doit détenir un diplôme d'un école d'ergothérapie reconnue. Il ou elle doit être éligible pour la certification provinciale et la certification de l'Association des ergothérapeutes du Manitoba comme spécialiste scolaire en ergothérapie.

Ces postes exigent des déplacements. Il est donc nécessaire de posséder un permis de conduire valide et d'avoir accès à un véhicule. Le salaire et les conditions de travail seront déterminés par la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction : immédiatement.

Veuillez faire parvenir, **au plus tard le 15 octobre 1996**, votre demande d'emploi et curriculum vitae à :

Monsieur Alexis Bertrand
Directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Case postale 204, 485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399
Télécopieur: 878-9407



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

AVIS

BARRAGE ET ÉCLUSE ST. ANDREWS
Lockport (Manitoba)
DATE DE CLÔTURE DE LA SAISON DE NAVIGATION DE 1996

Le barrage et l'écluse de St. Andrews seront fermés à la navigation à partir de **0 H (MINUIT), LE LUNDI 14 OCTOBRE 1995**, ce qui mettra ainsi un terme à la circulation par l'écluse pour la saison.

L'élévation du barrage commencera le mardi 15 octobre 1995 à 8 h. Le niveau de l'eau des rivières Rouge et Assiniboine sera progressivement abaissé, lorsque le temps le permettra. En cas de temps hivernal, le barrage sera enlevé si nécessaire.

Par la présente, les propriétaires d'embarcations et tous les propriétaires fonciers sur les voies navigables et leurs tributaires sont avisés de protéger leurs propriétés.

Canada



est à la recherche d'une

aide administrative

L'Entre-temps des franco-manitobaines inc., organisme à but non lucratif offrant des services d'hébergement de 2e étape aux femmes victimes de violence et à leurs enfants, est à la recherche d'une aide administrative pour un terme de six mois à demi-temps.

Exigences:
Sous la direction de la directrice, la candidate doit:
- s'occuper de la réception et des tâches de secrétariat;
- faire la tenue des livres;
- avoir un bon sens d'organisation et un esprit d'équipe;
- avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit;
- connaître le système Macintosh (serait un atout).

Entrée en fonction: janvier 1997.

Salaire: à négocier.

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae au plus tard le 18 octobre 1996 à l'attention de:

Directrice générale
L'Entre-temps des franco-manitobaines inc.
C.P. 183
Saint-Boniface (MB) R2H 3B4

Loi sur les services à l'enfant et à la famille

Des audiences publiques en octobre

Une commission chargée d'effectuer un examen approfondi de la Loi sur les services à l'enfant et à la famille a commencé ses audiences publiques le 27 septembre.

Cette commission, créée par la ministre des Services à la famille, Bonnie Mitchelson, et présidée par le député Mike Radcliffe, écoutera les préoccupations des Manitobains avant que la loi actuelle soit revue par le gouvernement. La commission doit surtout se pencher sur deux thèmes: 1) Protéger les enfants et consolider les familles; et 2) Choisir l'adoption.

Les personnes qui veulent intervenir auprès de la commission peuvent entrer en contact avec Cindy Stevens au 945-4971. Les observations écrites seront également acceptées par la Commission jusqu'au 15 novembre (les adresser à Mike Radcliffe. Palais législatif, bureau 343, 450 Broadway, Winnipeg, Manitoba, R3C 0V8).

La commission sera à Brandon le 4 octobre, à Portage-la-Prairie le 5 octobre, à Thompson les 11 et 12 octobre, à Winnipeg les 15, 16, 17, 21 et 22 octobre, à Dauphin le 18 octobre, à Morden le 25 octobre et à Selkirk le 1er novembre.

S. L.

Recyclez ce journal!

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITIES

Dernière chance

pour vous inscrire au forum économique de l'Ouest
qui aura lieu les 4 et 5 octobre 1996
au Collège universitaire de Saint-Boniface

Coût : 35 $ (pré-inscription) ou 40 $ (à la porte)
comprend vin et fromage le vendredi soir,
déjeuner le samedi midi et banquet
avec soirée animée au fort Gibraltar

Inscriptions : 1-800-990-2332 ou 925-2320
Télécopieur : 237-4618

Thèmes du forum : tourisme, valeur ajoutée et information-technologie

Heures :
le 4 octobre — de 18 h à 21 h - salon d'exposition
le 5 octobre — de 9 h à 16 h - forum
de 16 h à 17 h 30 - salon d'exposition
à 18 h - banquet et soirée



photo: Marc-Éric Bouchard

«Un cours sur internet est plus complet qu'un cours magistral», estime André Samson.

Le CUSB innove

Un cours de psycho sur Internet

Suivre un cours sur internet vous paraît-il avant-gardiste? Le professeur de psychologie du Collège universitaire de Saint-Boniface, André Samson, prépare depuis le mois de mai, le premier cours donné sur Internet en français au monde! Le cours Introduction à la psychologie sera offert dès septembre 1997 sur le réseau internet.

«L'internet est un outil pédagogique merveilleux qui est complètement à l'antithèse des cours magistraux, qui placent souvent les étudiants dans un contexte monotone», explique-t-il.

André Samson croit que les cours donnés sur internet correspondent mieux aux besoins des étudiants. «Dans un contexte où les étudiants doivent de plus en plus travailler pour payer leurs études, un cours sur internet peut mieux répondre à leurs disponibilités. Un étudiant pourra lui-même organiser son horaire et les heures qu'il consacrera sur son clavier d'ordinateur.»

Ce qui rend le cours sur internet plus complet qu'un cours magistral, selon André Samson, «c'est que l'étudiant pourra explorer plusieurs sites qui compléteront ses recherches et ses connaissances. Le cours traditionnel en classe ne peut offrir de nombreuses images, des graphiques et des textes de plusieurs chercheurs», constate-t-il.

Par le biais de l'internet, précise-t-il, «l'étudiant pourra faire lui-même ses recherches, s'autoévaluer grâce à des exercices qui lui permettront de mesurer ses connaissances ainsi mieux préparer son examen final. Dans ces circonstances, le professeur n'est plus seulement un orateur devant un groupe mais plutôt sera un guide dans l'apprentissage des connaissances».

Selon André Samson, les universités se tourneront de plus en plus vers internet. « Si on considère l'utilisation d'un local, le chauffage et le reste, les institutions d'enseignement ont beaucoup plus à gagner à offrir des cours sur internet. Le réseau n'a pas de frontières et surtout il donne une très grande visibilité à leur université.»

À noter que les cours offerts sur internet s'adresse non-seulement aux étudiants, mais à toute personne avide de connaissances. Pour en savoir plus, consultez le site internet à l'adresse suivante. http://www.ustboniface.mb.ca/asamson/psy120/

Marc-Éric BOUCHARD

Saint-Georges

Un condo pour les rétraités

La communauté de Saint-Georges pourra offrir, à la fin de mars 1997. Un condominium réservé aux personnes de 55 ans et plus. Considérant le support important des ainés dans les activités communautaire, les intervenants du milieu ont acquiescé à leur demande.

Selon Diane Dubé, responsable du projet, «nous sommes heureux de voir que la construction a débuté et que déjà six unités sur neuf sont vendues». La nouvelle résidence est l'oeuvre de l'architecte Donald Courtnage de Winnipeg. Le coût du projet est évalué a plus de 700 000 $. La réalisation du projet est rendue possible grâce à la collaboration du comité des projets communautaires de Saint-Georges et du clergé. «Le clergé nous a facilité le travail en nous allouant le terrain a un prix très abordable, à la condition de l'offrir au personnes de 55 et plus», dit-elle.

La corporation de Saint-Georges, mise sur pied en vue de ce projet, n'a obtenu aucune aide gouvernementale. «Chaque personne qui investit dans ce projet aura droit a une unité et une fois les espaces occupés, les gens se formeront un conseil d'administration pour gérer la Corporation, explique Diane Dubé.

Trois unités sont encore disponibles. Pour de plus amples renseignements, contactez Diane Dubé au 367-9068.

Marc-Éric BOUCHARD

CULTUREL

Rétrospective sur l'œuvre d'Étienne Gaboury au CCFM

Entre nature, espace et spiritualité

Demandez à Étienne Gaboury s'il se perçoit comme un artiste, il vous répondra: «Je me vois d'abord comme un technicien, un rationaliste, un fonctionnaliste. Les gens pensent que je suis un rêveur qui n'a pas le pied à terre. Mais je suis de l'école du Bauhaus, qui en architecture est très fonctionnaliste. Quand j'élabore un immeuble, je suis très sensible aux besoins des gens qui y vivent ou y travaillent.»

Mais tout technicien qu'il se dise, Étienne Gaboury reconnaît bien sûr les fonctions artistiques de l'architecture. «Si l'architecture n'est pas de l'art, lance-t-il, ce n'est pas de l'architecture! C'est une bâtisse, une construction, une cabane!»

C'est donc l'artiste dans l'architecte que célébrera à partir du 4 octobre l'exposition présentée au Centre culturel franco-manitobain (CCFM), *Étienne Gaboury, art et architecture.* (1)



photo: Sylviane Lanthier

Étienne Gaboury dans son étude. Le travail d'architecte se fait à la table à dessin. Et aussi, de nos jours, à l'ordinateur.

Retraçant les œuvres principales des 36 ans de vie professionnelle de l'architecte manitobain, l'exposition met en parallèle, dit-il, «l'art *de* l'architecture, l'art *dans* l'architecture et l'art *relié à* l'architecture.»

À quel moment une construction devient-elle œuvre architecturale; et pourquoi une œuvre est-elle une grando œuvre? La question fait sourire l'architecte: comment y répondre en quelques minutes quand il a fallu cinq ans de baccalauréat pour saisir tous les concepts de l'architecture et une carrièere entière pour les mettre en pratique?

«L'élément de base, répond-il, c'est une transcendance de la matière, de l'espace, pour atteindre un niveau plus élevé de spiritualité. C'est ce qui permet de créer une émotion.» L'architecte, rappelle-t-il, est celui qui «crée de l'espace» par l'utilisation des volumes, des matériaux et aussi, surtout, de la lumière.

Une belle architecture, croit Étienne Gaboury, doit être ordonnée, «un peu comme une équation mathématique, un poème ou des éléments de la nature le sont. Une fleur, par exemple, est ordonnée.

«La charpente n'est là que pour créer l'espace. Les matériaux sont au service de l'espace, et au service d'une idée de départ. Par-dessus ça se trouve le symbolisme, la métaphore. Par exemple, quand la Great West Life construit son édifice devant le Palais législatilf et y met des piliers, il y a là une métaphore sur ce qu'ils veulent représenter au Manitoba. Les Richardson sont la famille la plus riche de Winnipeg et c'est justement eux qui ont l'immeube le plus haut. Ça aussi c'est une métaphore. L'architecture, c'est très utilitaire. Mais c'est aussi beaucoup plus!»

L'église Précieux-Sang reconnue.

L'exposition des œuvres d'Étienne Gaboury au CCFM permettra à l'architecte de faire une rétrospective de sa carrière. «Faire une sorte de recueil de son œuvre, le présenter à la communauté et dire: voici ce que j'ai fait, l'expliquer, montrer pourquoi on a fait les choses de telle façon, c'est toujours intéressant pour un artiste», remarque-t-il.

C'est d'autant plus pertinent que les architectes sont des artistes «publics»: leurs œuvres sont constamment sous les yeux de la population qui les juge sur la base de ses propres critères esthétiques. Et parfois le jugement n'est pas favorable. «Parfois ça prend un certain temps avant qu'une œuvre soit acceptée. Je pense à l'église Précieux-Sang. Au début, je recevais des lettres de gens complètement bouleversés!» Mais aujourd'hui, un architecte professeur d'université à qui on a demandé d'identifier les dix bâtiments les plus importants au Canada a choisi d'inclure l'église Précieux-Sang dans cette liste. Probablement, croit Étienne Gaboury, en raison de son caractère unique et de son aspect régional.

Si Étienne Gaboury est fier de l'église Précieux-Sang, il avoue cependant que s'il la faisait aujourd'hui, il en modifierait des détails. «Si je retrace mon évolution, je vois qu'il y a des constantes, dans une préoccupation de l'espace et dans mon penchant sur l'architecture régionale ou écologique. Ce qui a changé, c'est l'expression de ces constantes. Il y a très peu d'œuvres que je n'aimerais pas refaire. Parfois je ne changerais que des détails. Parfois je recommencerais au complet!»

Parmi les œuvres qu'il a aimées, il cite sa maison de la rue River — «Je l'ai aimée parce que j'ai fait ce que j'ai voulu faire» —, l'église Précieux-Sang, l'ambassade du Canada à Mexico, le monastère de Muenster en Saskatchewan, le centre psychiatrique du Centre des sciences de la santé (un des projets les plus gros, ou l'aspect fonctionnel était très important), le centre de détention provisoire, l'Hôtel de la Monnaie...

Ces œuvres figureront parmi les 22 projets architecturaux de l'exposition, en photos ou en maquettes. On y verra aussi des projets spéciaux réalisés par exemple dans le cadre de concours ou de compétitions, des vitraux, des meubles et des objets d'art, dont deux sculptures d'Étienne Gaboury, une croix provenant du monastère de la Saskatchewan et la table de la salle à dîner de la famille Gaboury, réalisée d'après ses dessins originaux.

Sylviane LANTHIER

(1) Le vernissage a lieu le 4 octobre à 20 h. L'exposition est en montre jusqu'au 10 novembre 1996.

LORETTE

Souper paroissial le 13 octobre

Le souper paroissial de Lorette est prévu pou le dimanche 13 octobre, et le repas sera servi de midi à 18 h. L'événement se tient à la salle paroissiale.

Coût du repas: gratuit pour les enfants de cinq ans et moins, 3 $ pour les 6 à 11 ans et 7,50 $ pour les 12 ans et plus. Renseignements: 878-2221. Bienvenue à tous.

S. L.

Francotonne... ...c'est l'fun!



Denis Saquet
Laurier
«Francotonne, c'est d'avoir du fun!»





Danielle Laxdal
Saint-Boniface
«C'est un endroit où on peut avoir du plaisir en français.»



Martin D'Auteuil
Île-des-Chênes
«C't'une bonne façon de réunir tous les élèves franco-manitobains. Francotonne, c'est stupéfiant!»





Sandra Douville
Saint-Boniface
«À Francotonne, on a toujours une bonne journée. C'est aussi une place où on peut rencontrer des beaux gars!»











Tavis Ross
Notre-Dame-de-Lourdes
«C'est une journée sans école!»





Monique Sevald
Saint-Boniface
«C'est l'occasion de socialiser avec des personnes qu'on n'a pas vues depuis longtemps et de faire des activités l'fun.»

Photos: Anie Cloutier



Joanne Martin
Saint-Boniface
«C'est un endroit où on peut rencontrer des francophones qui savent ce que c'est que d'être francophone au Manitoba. C'est aussi une occasion de quitter la prison de l'école. On se fait beaucoup de grands amis ici. C'est la preuve que ça peut être cool d'avoir du plaisir en français.»



Joël André
Île-des-Chênes
«C'est un temps pour rencontrer du monde français qui partagent notre culture. C'est aussi un gros temps de célébration.»

Francotonne 1996

De la boue et du plaisir à volonté

Plus de 950 élèves des écoles secondaires de la province ont bravé le froid et la pluie le 27 septembre lors de la 11e édition du rassemblement jeunesse qui se tenait cette année à Île-des-Chênes.

Si le temps a été particulièrement maussade, l'atmosphère, elle, était à la fête. Avec plus de 40 ateliers, les jeunes franco-manitobains ont eu l'occasion d'explorer tant leur côté artistique avec les ateliers de guitare acoustique, de danse contemporaine ou de maquillage, que sportif avec les ateliers de basket-ball, d'escrime ou d'escalade. Mais c'est l'atelier de poterie et celui intitulé «25 façons différentes de faire du Kraft Dinner» qui ont remporté le concours de popularité, indique la coordonnatrice du Conseil jeunesse provincial, Carmelle Mulaire.

Les ateliers de golf, de camping et de base-ball n'ont presque pas été affectés par la pluie, souligne Carmelle Mulaire, «les gens se sont débrouillés». Mais la kermesse a grandement souffert du mauvais temps. «Ça aurait été super s'il n'avait pas plu. On avait prévu de faire ça dehors, mais la pluie nous a forcés à repenser à notre affaire et à tout déménager dans la tente. Les jeunes étaient tassés et on n'a pas pu avoir le kiosque de réalité virtuelle parce que l'ordinateur ne pouvait pas fonctionner par un temps pareil.»

Le cahier souvenir de Francotonne devrait être disponible à compter du 12 octobre, fait remarquer la coordonnatrice. «Et je tiens à remercier les 200 bénévoles qui ont été extraordinaires malgré le temps qui a vraiment été exécrable par moments», ajoute-t-elle.

Les organisateurs de Francotonne attendent le retour des formulaires d'évaluation pour tirer un bilan de l'événement et décider des activités de l'an prochain. «On ne sait pas encore où aura lieu Francotonne 1997. Comme on a déjà fait tous les villages, on va probablement retourner quelque part», conclut Carmelle Mulaire.

Anie CLOUTIER

Laymen Twaist à Francotonne

De l'énergie à revendre

Dans le cadre de Francotonne 1996, la formation montréalaise Laymen Twaist a donné son premier spectacle à l'extérieur du Québec devant une foule de jeunes enthousiastes. Jean-François Aubé et Stanley Hilaire, les deux membres du groupe, se sont dits enchantés par l'expérience.

«Nous nous souviendrons longtemps de notre passage au Manitoba, affirme Jean François Aubé. Les gens sont accueillants, le paysage est merveilleux et nous sommes surpris du dynamisme des communautés françaises.»

Laymen Twaist, qui existe depuis dix ans, a débuté avec trois membres. Depuis quelques années il ne sont plus que deux. «À nos débuts, Paul Dubé était avec nous. Après l'album *À l'ombre des lys* nous voulions nous donner un son plus rock-funk et il nous a quitté pour faire plus de "Dance Music". par conséquent notre deuxième album *Funkadélique* était plus orienté vers le rock et le troisième album, *Technicolor*, qui sortira le 23 octobre, est encore plus rock», affirme-t-il.

Dans les prochaines semaines, Laymen twaist se consacrera d'ailleurs à la promotion de cet album,leur meilleur jusqu'à maintenant, disent-ils. «Nous avons osé un peu plus. Les guitares électriques sont plus présentes.»

Le groupe a présenté en spectacle des pièces rocks et alternatives avec quelques refrains de rap. Mais Laymen Twaist s'inspire de quelles influences? «Nous n'avons pas de modèles, nous voulons être le plus original possible. En touchant aux styles rock, funké et rap nous voulons plaire à plus de gens possible», précise Stanley Hilaire.

Pour Laymen Twaist, chanter en français demeure leur priorité. «Souvent les groupes francophones veulent percer le marché anglophone et cessent de chanter en français. Nous voulons faire progresser la musique alternative-rock en français et pour ça il s'agit d'innover et je pense qu'on le fait bien», explique Jean-François Aubé.

Marc-Éric BOUCHARD



Jean-François Aubé en spectacle. photo: Marc-Éric Bouchard

Cours au ccfm

De l'art pour tous

Des ateliers pour enfants et pour adultes sont offerts au Centre culturel franco-manitobain cet automne. On donne également deux sessions de formation destinées aux artistes.

Un cours de six semaines animé par Gaétanne Sylvester, intitulé *Exploration de la céramique*, sera donné du 7 octobre au 25 novembre, au coût de 69,55 $.

Les enfants pourront quant à eux faire des *Créations en glaise* avec Lise Larochelle, les samedis après-midi du 12 octobre au 16 novembre. Coût des ateliers: 37,45 $.

Les artistes en arts visuels sont invités à un séminaire destiné à leur fournir des outils en vue de leur carrière. Offert en deux volets – le 9 novembre, les discussions porteront sur le dossier d'artiste, et on parlera le 30 novembre de la gestion d'une carrière –, le séminaire coûte 25 $ par participants.

Renseignements: Denise Préfontaine au 233-8972.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher): ***Marcel Soulodre*** sera en spectacle le 4 octobre à 21 h 15. Également au Foyer: ***Dixie Deli Band*** les 10 et 11 octobre. Au Mârdi Jazz: ne manquez pas ***Michelle Grégoire*** le 8 octobre à 21 h 30. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'***Orchestre symphonique de Winnipeg*** présente le guitariste Norbert Kraft à la salle du Centenaire le 4 octobre à 20 h. Également à l'affiche de l'OSW le pianiste Peter Nero le 5 octobre à 20 h et le 6 octobre à 14 h. Billets disponibles en composant le 949-3999. Prix: 34 $, 30 $, 26 $ et 17 $ (plus taxes). Info: 949-3998.

❖ L'***Ensemble MusikBarock*** lance sa saison 1996-1997 avec The Baroque Clarinet le 6 octobre à 20 h dans l'église Crescent Fort Rouge United Church sur l'avenue Wardlaw près de la rue Nassau. Info: 453-4946.

❖ L'***Opéra du Manitoba*** lève le rideau sur le ténor de renommée internationale Jerry Hadley le 9 octobre à 20 h à la salle du Centenaire. Billets de saison allant de 31,77 $ à 254,41 $ disponibles via TicketMaster Opera Hotline au 957-7842. Info: 942-7479.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher), ne manquez pas: ***Étienne Gaboury, l'art et l'architecture.*** Découvrez le côté artiste de cet architecte de renommée internationale. Du 4 octobre au 24 novembre. Info: 233-8972.

❖ Parmi les expositions du ***Musée des beaux-arts*** (300, Memorial): l'artiste français François Méchain. Jusqu'au 13 octobre. Info: 786-6641.

❖ La galerie ***Urban Shaman*** (4-91, rue Albert) présente quelques œuvres de l'artiste amérindienne Lita Fontaine. L'exposition de peintures et de photographies intitulée *Anukite*, «Femme au double visage», explore la vie des femmes autochtones. Jusqu'au 12 octobre.

THÉÂTRE

❖ Le Gas Station Theatre (445, avenue River) présente ***The Spice of Life, Parts 2 & 3, The Saga Continues*** de l'auteur winnipegois Leith Clark les 4 et 5 octobre à 20 h. Info: 284-6759 ou 235-0365.

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***Picasso at the Lapin Agile*** de Steve Martin. Jusqu'au 26 octobre. Billets disponibles en composant le 942-6537. Info: 956-1340.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***I Shot Andy Warhol*** de Mary Harron les 5, 6, 7, 8, 9 et 11 octobre à 19 h 30 et à 21 h 30 ainsi que les 10 et 17 octobre à 21 h 30. Également à l'affiche: ***Parade*** de Brad Fraser et Daniel Mcivor et ***Abnormal*** de Wrik Mead et Isabelle Auger à 19 h 30 le 10 octobre. Prix: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. Info: 942-2776.

ENFANTS

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) invite les enfants âgés de 10 à 16 ans à un ***atelier de fabrication de dreamcatchers*** le 5 octobre entre 10 h 30 et 12 h 30. Prix: adultes 3,50 $, enfants et étudiants 2,50 $. Plus 10 $ pour le matériel. Info: 989-8355.

DÎNERS CONFÉRENCES

❖ Le ***Club La Vérendrye*** vous propose un dîner conférence avec Geneviève Perchotte, instructeure au programme de conduite préventive 55 Alive Driver le 9 octobre à 12 h dans la salle du Portage. Info: 235-0670.

❖ L'Université de Winnipeg et la bibliothèque publique de Winnipeg vous convient le 9 octobre à un dîner conférence sur le thème de ***la littérature d'horreur pour les enfants*** avec Perry Nodelman. Ne manquez pas le 10 octobre, le mini-concert de ***June «Pepper» Harris*** and the ***Jazz Konnexxion.*** Les deux événements se tiennent dans l'auditorium du 2e étage de la bibliothèque du Centenaire entre 12 h 15 et 12 h 45. Info: 786-9327.

DIVERS

❖ La Corporation ***Maison Gabrielle-Roy*** organise sa première activité de financement: une soirée spectacle qui se tiendra le 10 octobre à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher). Au programme: la chorale des Intrépides, le Big Band FM, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, lectures d'extraits d'œuvres de Gabrielle Roy et lancement du timbre commémoratif en l'honneur de Gabrielle Roy. Billets: 30 $. Info: 235-0078 ou 233-3555.

❖ ***An Evening with Sir Peter Ustinov*** sera présenté à la salle du Centenaire le 8 octobre. Billets en vente aux comptoirs TicketMaster: 780-3333. Prix: 20 $ à 45 $.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

À l'occasion de la publication et de la création de

La Femme d'Urie,

les Éditions du Blé, le Cercle Molière et Rhéal Cenerini

ont l'honneur de vous inviter

au lancement de

Kolbe — La Femme d'Urie

de Rhéal Cenerini

et

à une lecture d'un extrait de

La Femme d'Urie

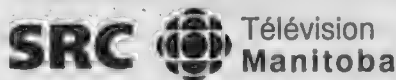
par la troupe du Cercle Molière.

Le Foyer
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher

Le dimanche
6 octobre 1996
à 16 h

Un goûter à la baronne de Rothschild suivra.

Télé-horaire de la semaine du 7 au 13 octobre 1996



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 16 h

6h00 Il était une fois... (lundi) La petit sirène
6h30 Bon matin
9h00 Les chatouilles du matin
9h01 Pacha et les chats
9h15 Petite étoile
9h30 La maison de Ouimzie
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en direct
11h30 Que le meilleur gagne
12h00 Le midi
12h30 Marilyn
13h00 Les yeux du cœur
14h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
15h00 Corky
15h59 0340
16h00 La bande à Frankie Woof (vendredi)

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La petite vie
19h00 4 et demi
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h55 Découverte
0h45 Fin des émissions

Mardi

16h27 Les maîtres des sortilèges
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Les héritiers Duval
20h00 Bangkok Hilton
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h50 Cinéma: **Force majeure.** *Fr. 1988. Drame psychologique. Deux jeunes Français se demandent s'ils doivent se livrer aux autorités d'un pays d'Extrême-Orient, où ils risquent deux ans de prison, pour sauver la vie d'un camarade.*
1h40 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Les couche-tôt
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Orgueil et préjugés
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h50 Vues d'ici
1h35 Fin des émissions

Jeudi

16h27 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Marguerite Volant
20h00 L'Écuyer
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h00 Virginie
23h30 La météo
23h32 Fa si la chanter
0h00 Les nouvelles du sport
➤ 0h20 Cinéma: **Vacances macabres.** *G.-B. 1993. Drame. Après la découverte de corps enterrés près d'un élégant manoir anglais, les protagonistes d'un drame revivent un cauchemar qu'ils espéraient enfoui dan sle passé à jamais.*
2h50 Fin des émissions

Vendredi

16h27 Mission top secret
17h00 M'aimes-tu?
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
➤ 19h00 Les grands films: **Black Beauty.** *É.-U. 1994. Drame d'aventure. Un magnifique étalon passe d'un propriétaire à l'autre avant de retrouver le garçon qui l'a élevé lorsqu'il était un fringant poulain.*
21h00 Le téléjournal
21h24 Le point médias
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Scoop
23h32 Fa si la chanter
0h00 Les nouvelles du sport
➤ 0h20 Cinéma: **Les amaqueurs.** *É.-U. 1990. Drame. Blessé par un homme qu'il a voulu escroquer, Roy est sauvé par l'intervention inattendue de sa mère, Lily. Myra, sa fiancée, accourt à son chevet, mais Lily fait tout pour l'éloigner de son fils.*
2h25 Fin des émissions

Samedi

7h00 Petit ours
7h30 La bande à Ovide
7h50 L'histoire sans fin
8h20 Aladdin
8h45 Timon & Pumbaa
9h10 Marsupilami
9h15 Bouledogue bazar
9h50 Quasimodo
10h15 Animaniacs
10h40 Tiny Toons
11h00 La bande à Picsou
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Génies en herbe
12h30 Ma maison
➤ 13h00 Cinéma: **Danger pleine lune.** *Can.-Tchéc 1992. Comédie dramatique. Alex, 11 ans, a des rêves plein la tête. Un jour, Alex reçoit un étrange colis renfermant plusieurs cocons dont l'un est exceptionnellement grand... Ce dernier se métamorphose en un magnifique papillon doté de la parole et de pouvoirs magiques.*
15h00 L'accent francophone
16h00 Perfecto
16h30 Univers inc.
17h00 Le téléjournal
17h20 Raison passion
18h00 Jeux d'enfants
18h30 Le soirée du hockey
21h00 Le téléjournal
21h21 La météo
21h22 Les nouvelles du sport
21h44 Branché
22h14 Simplement la vie
➤ 22h44 Télé-sélection: **Fanfan.** *Fr. 1992. Comédie sentimentale. Un jeune fantaisiste décide d'éviter tout contact charnel avec une jeune femme dont il est amoureux.*
0h35 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Histoires de peluches
7h10 Les histoires du père Castor
7h30 Le monde irrésistible de Richard Scarry
7h55 La bande à Dingo
8h20 Raconte-moi une chanson
8h45 Iznogoud
9h00 Bouledogue bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Les Grands prix de formule 1
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 Course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Les immortels de l'amour
20h00 Les beaux dimanches: **Une adolescence à fleur de peau.** *Les souvenirs d'un de nos plus grands écrivains, Michel Tremblay.*
20h30 Les beaux dimanches: **Perdus dans les étoiles.** *Évocation de la carrière du compositeur du célèbre Opéra des quat'sous, Kurt Weill.*
22h00 Le téléjournal
22h21 Le point
23h00 La météo
23h02 Les nouvelles du sport
➤ 23h20 Ciné-club: **Collection Rohmer - Le genou de Claire.** *Fr. 1970. Comédie dramatique. Juste avant de se marier, Jérôme fait un voyage dans la région d'Annecy, où il retrouve une amie écrivaine.*
1h05 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 4 h 35 à 15 h

4h30 Télé-achats
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Télé-achats
10h30 La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Bibi et Geneviève
13h00 Les feux de l'amour
14h00 Top modèles
14h30 Aimer
15h00 Claire Lamarche

Lundi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Lobby
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Info-publicité Hyundai
23h13 Infopublicité Cantel
23h41 Info National média
1h36 Fermeture

Mardi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Place Melrose
20h00 Match de la vie
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité Cantel
23h26 Info National média
1h21 Fermeture

Mercredi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Beverly Hills 90210
19h30 Chambres en ville
20h00 Le retour
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Info National média
0h55 Fermeture

Jeudi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Bungalow blues
18h30 Soif de vivre
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Reporter
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Info National média
0h52 Fermeture

Vendredi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma: **La postière.** *Can. 1992. Comédie de mœurs. En 1935, dans un village québécois, un jeune garçon observe avec curiosité les petites intrigues du monde adulte.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h02 Infopublicité Cantel
23h31 Info National média
1h25 Fermeture

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
8h30 Sailor Moon
9h00 Bugs Bunny
9h30 Les ailes de la mode
10h00 Télé-achats
10h30 Infopublicité Chrysler
➤ 11h00 Ciné week-end: **L'amour à seize ans.** *Am. 1984. Comédie de mœurs. Les difficultés familiales et sentimentales d'une adolescente qui vient d'avoir seize ans.*
➤ 13h00 Ciné week-end: **Biloxi.** *Am. 1988. En 1945, un jeune écrivain en herbe vit ses premières expériences romantiques alors qu'il subit l'entraînement militaire.*
15h00 Le championnat des quilles
16h00 Fleurs et jardins
16h30 Les ailes de la mode
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Fun, fête et famille.** *Am. 1995. Comédie. Un jeune garçon accueille un groupe de touristes, espérant ainsi aider son père qui éprouve des difficultés dans la gestion de son motel.*
➤ 20h30 Ciné-extra: **Le tueur du futur.** *Am. 1993. Drame fantastique. Transformé en énergie électrique à la suite d'un accident de la route, un meurtrier utilise ce pouvoir fantastique pour terroriser l'entourage d'une mère célibataire.*
22h30 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 23h27 Ciné-lune: **Un cadavre sous le chapeau.** *Am. 1990 Drame policier. Après une liaison avec la maîtresse de son patron, le bras droit d'un magnat de la pègre se met au service d'un rival méfiant.*
0h57 Info National Média
2h51 Fermeture

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
8h30 Vision mondiale
9h30 Complètement marteau
10h00 Télé-achats
10h30 Vins et fromages
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
12h00 Infopublicité Chrysler
12h30 Infopublicités
➤ 13h00 Ciné week-end: **L'amour à quatre temps.** *Am. 1988. Comédie dramatique. Les tribulations sentimentales de deux amis d'enfance, dont l'un est célibataire et l'autre marié.*
➤ 15h00 Ciné-famille: **Vice versa.** *Am. 1988. Comédie fantaisiste. Par l'action d'un crâne doté de pouvoirs mystérieux, la personnalité d'un garçon de onze ans se retrouve dans le corps de son père et vice versa.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Fort Boyard
18h30 Drôle de vidéo
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Les belles de l'Ouest.** *Am. 1994. Western. Les tribulations de quatre femmes hors-la-loi qui fuient vers l'Oregon.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 TVA sports
21h51 Complètement marteau
22h20 Finances
22h49 Info National média
0h43 Fermeture

À l'antenne de Radio-Canada:
une télésérie inspirée de notre histoire, **Marguerite Volant**, *qui sera diffusée le jeudi à 19 h jusqu'au 5 décembre 1996.*
Fiction scénarisée par Jacques Jacob et Monique H. Messier et mettant en vedette Catherine Sénart dans le rôle-titre.



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

5h30 Télématin
7h30 Paris lumières
7h55 La météo des 5 continents
8h00 Espace francophones (lundi) Obsidienne (mardi) Outremers (mercredi) Partenaires (jeudi) À bon entendeur (vendredi)
8h30 Des chiffres et des lettres
8h55 TV5 minutes
9h00 Faut pas rêver (lundi) Horizons francophones (mardi) Des trains pas comme... (merc.) Viva (jeudi) Connaissance de la science (ven.)
9h30 En toute liberté (mardi)
9h45 Sidamag (jeudi)
10h00 La tournée du grand duc (lundi) L'hebdo (mardi) Temps présent (mercredi) Bons baisers d'Amérique (jeudi) Rencontre entre 2 mondes (ven.)
11h00 Bibi et ses amis
11h25 TV5 minutes
11h30 Le journal de France 3
12h00 Bouillon de culture (lundi) Perdu de vue (mardi) Faxculture (mercredi) Musiques au cœur (jeudi) *À communiquer* (vendredi)
12h45 Sidamag (mercredi)
13h00 Partenaires (mercredi) Référence (jeudi)
13h10 7 sur 7 (lundi)
13h15 7 jours en Afrique (vendredi)
13h30 Panorama (mercredi) Plaisir de lire (jeudi) Découverte (vendredi)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 La chance aux chansons
15h00 Viva (lundi) Sous la couverture (mardi) Connaissance de la science (merc.) Ex-libris (jeudi) Faites vos gammes (vendredi)

Lundi

15h45 7 jours en Afrique
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Le pain noir
20h00 L'hebdo
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 La double inconstance
2h30 RFI

Mardi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Ça se discute
20h00 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Le pain noir
1h45 Le chemin des écoliers
2h15 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Bons baisers d'Amérique
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Ça se discute
1h45 Espace francophone
2h15 RFI

Jeudi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Taratata
19h45 Génération sensations
20h00 Rencontre entre 2 mondes
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Envoyé spécial
1h45 Magellan
2h15 RFI

Vendredi

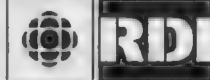
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Univers inc.
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Les francofolies de Montréal
23h00 Évasion
23h30 Génération sensations
23h45 Le soir 3
0h15 Taratata
1h30 Bon week-end
2h00 RFI

Samedi

6h25 TV5 minutes
6h30 Découverte
7h00 Magazine olympique
7h30 Y'a pas match
8h00 Reflets
8h55 TV5 minutes
9h00 Sport Africa
10h00 Faites vos gammes
11h00 Bibi et ses amis
11h25 TV5 minutes
11h30 Le journal de France 3
12h00 Découverte
12h30 Le chemin des écoliers
13h00 Magellan
13h30 Les Francofolies de Montréal
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Les carnets du bourlingueur
17h00 Thalassa
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 *À communiquer*
20h30 Télécinéma
21h00 Montagne
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Bon week-end
22h30 Embarquement porte nº 1
23h00 Ça cartonne
23h45 Le soir 3
0h00 Y'a pas match
0h30 Reflets
1h30 Sport Africa
2h00 RFI

Dimanche

6h25 TV5 minutes
6h30 Hexagone
6h45 Dites-moi tout
7h00 Montagne
7h30 *À communiquer*
8h00 L'école des fans
8h55 TV5 minutes
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Musique et compagnie
11h00 Bibi et ses amis
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de France 3
12h00 Tartuffe
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Le monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 30 millions d'amis
17h00 L'école des fans
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 La tournée du grand duc
19h30 Bouillon de culture
20h40 7 sur 7
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Des trains pas comme...
23h00 Faxculture
23h45 Le soir 3
0h00 *À communiquer*
2h00 Télécinéma
2h30 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h 00

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lun. et mar.) / Au travail ! (merc. à vend.)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lun. et mar.) / Le point (merc. à vend.)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition

Lundi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Box office
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Rédacteurs en chef
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Nations
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Trajectoires
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Scully RDI
1h00 Montréal spécial
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
[illegible] Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
[illegible] L'édition québécoise
[illegible] Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
[illegible] Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

4h30 Temps d'affaires
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 Montréal cette semaine
6h30 Jardins d'aujourd'hui
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Courants du Pacifique
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Box office
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Au travail!
12h30 Simplement la vie!
13h00 Le point final
14h00 Montréal cette semaine
14h30 Branché
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
[illegible] Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Box office
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Moscou
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully rencontre
21h00 Dossiers SRC
22h00 L'édition week-end
22h30 Grands reportages
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Montréal en spectacle
1h00 Box office
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Temps d'affaires

Dimanche

4h30 Simplement la vie
5h00 Au travail!
5h30 Euronews
6h00 Bulletin de santé
6h30 Nations
7h00 RDI week-end
7h30 Second regard
8h00 L'accent francophone
8h30 Rédacteurs en chef
9h00 Option éducation
10h00 Montréal en spectacle
10h30 Branché
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Enjeux
13h00 Horizons francophones
13h30 Panorama RDI
14h00 Courants du Pacifique
14h30 Nations
15h00 Le journal de France 2
15h30 Rédacteurs en chef
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 L'accent francophone
17h30 D'ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Entrée des artistes
21h30 Horizons francophones
22h00 L'édition week-end
22h30 Simplement la vie
23h00 Griffe
23h30 Euronews
0h00 L'accent francophone
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers SRC
2h00 Nations
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Option éducation
4h00 Bulletin de santé



1996

Avec ce qui vient:

Marie-Anne... 89 ans
Marius... 88 ans
Mariage... 66 ans

Tout cela pour les La Casse!

Votre famille remercie
le Bon Dieu.



Georges et Célima BRUNEAU

1956 – le 13 octobre – 1996

Des vœux de bonheur
et de joie pour votre
40e anniversaire de mariage!

Seigneur, nous te remercions
pour l'amour et le
dévouement de nos parents.
Garde-les dans la joie,
celle de ton amour et
celle de l'amour que nous
leur offrons volontiers.

Vos enfants et petits-enfants.

Les Roys du collège Gabrielle-Roy

Les joueurs veulent progresser

Déjà fort d'avoir remporté deux tournois depuis le mois de septembre, les Roys du collège Gabrielle-Roy d'île-des-Chênes ont comme objectif de s'améliorer et surtout de développer leur système de jeu pour mieux compétionner.

Seulement à sa troisième année d'existence, le programme de volley-ball est déjà bénéfique pour les jeunes sportifs.

Selon l'entraîneur Michel Lavergne, «les joueurs démontrent beaucoup de caractère et souvent ils font preuve de persévérance. C'est exigeant d'être dans une équipe élite et de se s'entraîner deux fois par jours en plus des cours et des études. À chaque mois j'envoie une copie des notes des étudiants à leurs parents», explique-t-il.

Les Roys qui sont classés dans la catégorie A, jouent généralement contre des formations plus fortes qu'eux, c'est-à-dire AAA. «C'est très profitable pour nous d'affronter des équipes supérieures car nous devons augmenter notre jeu d'un cran», affirme Michel Lavergne.

L'objectif de l'entraîneur des Roys est clair. «Si les joueurs pratiquent souvent, dit-il, l'esprit d'équipe s'intensifiera et les voleyeurs connaîtront à la lettre notre système d'attaque.» Les porte-couleurs d'île-des-Chênes misent sur une offensive créative. «Il ne faut que les adversaires devinent notre jeu. Notre force, c'est que notre plan d'attaque ne soit pas prévisible. Nous voulons gagner le championnat de notre classe et monter par la suite dans la classe AAA», explique Michel Lavergne.



photo: Marc-Eric Bouchard

Les membres de l'équipe 1996-1997.

En plus d'être entraîneur de l'équipe de Volley-ball et de soccer du collège, Michel Lavergne enseigne à plein temps l'anglais, le droit, l'histoire et la géographie. L'implication dans l'équipe de volley-ball est exigeante pour tous. «Nous avons un but commun, c'est de se rendre le plus loin possible et d'aller au bout de soi-même.»

Cette année, le capitaine Michel Girardin qui est capitaine de l'équipe, est la bougie d'allumage de l'équipe. «Michel est un joueur très agressif qui prend son rôle à cœur. Quand c'est le temps, il a la bonne façon de passer des messages d'encouragement à ses coéquipiers.» De son côté, Michel Girardin croit que son équipe a le meilleur entraîneur. «Il est sévère, très qualifié et honnête envers nous. Grâce à lui, on améliore notre technique.» Dominic Boisjoly et Gilbert Gélinot sont eux aussi des piliers importants de l'équipe.

Jusqu'à maintenant, les Roys ont remporté des tournois à Saint-Jean-Baptiste et chez eux à île-des-Chênes. Les 28 et 29 septembre, ils ont participé a un tournoi à Saskatoon et ils ont terminé avec une fiche de cinq victoires et cinq défaites. En raison des nombreuses heures de routes, la fatigue des joueurs s'est fait sentir à quelques reprises sur le terrain.

Jusqu'à maintenant, Michel Lavergne est satisfait du rendement de son équipe. «La formation est bien équilibrée, estime-t-il. S'il s'agit d'améliorer notre performance en défensive et nous pourrons encore mieux rivaliser contre des équipes mieux classées que nous.» Les Roys auront la lourde tâche d'affronter, les 5 et 6 octobre, les meilleures équipes de la classe AAA lors d'un tournoi au collège Jeanne-Sauvé. «Nous devons bien faire si nous voulons accéder à la classe AAA», lance Michel Lavergne.

Marc-Éric BOUCHARD

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Marc-Éric Bouchard

237-4823 ou 1-800-523-3355

LA LIBERTÉ



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Maintenant, jouons!

Vous êtes plusieurs centaines de Franco-Manitobains à vouloir tout savoir sur le début de la saison de ma nouvelle équipe, le *Moose*, et sur celui du Canadien. Ce sont mes deux sujets de cette semaine.

Le Moose

Les amateurs de hockey auront entendu à la télévision ou lu dans les quotidiens que les joueurs ont nommé Randy Gilhen comme capitaine. Ce gars-là a déjà pas mal de millage dans le hockey professionnel et c'est notre meilleur leader sur la glace. Tant qu'à avoir un atout de cette qualité dans notre formation, il faut l'utiliser au maximum. Les amateurs des ex-Jets de Winnipeg savent de quel bois ce Manitobain se chauffe.

Sa nomination entre tout à fait dans la ligne philosophique que je vous expliquais la semaine dernière: nous utiliserons au maximum les talents locaux. Mais aussi, il sera bien appuyé à la ligne bleue. Son expérience et son leadership nous mèneront loin.

Tous nos joueurs sont pressés de commencer la saison. Notre première partie se jouera aujourd'hui contre une bonne équipe, l'Admiral de Milwaukee.

Nous avons aussi bien hâte de jouer notre première partie à domicile, le 11 octobre contre Las Vegas. Ce sera tout un spectacle! Les grands spectacles d'avant-match, je ne déteste pas ça, mais je vous ferai une confidence: j'ai hâte de voir la rondelle tomber au centre de l'Aréna de Winnipeg!

Vous savez déjà que la ligue internationale présente un spectacle sportif axé sur la famille. Prenez notre victoire au Utah, le 27 septembre: nous avons gagné dans la période de tir au but après que la troisième période se soit terminée sur une nulle, 5-5. La ligue internationale ne présente pas de période supplémentaire, mais bien des tirs au but. La foule aimait ça: ça criait dans l'aréna!

Nous espérons voir des jeunes familles qui apprécient le hockey mais qui n'assistaient pas aux parties des Jets, trop chères. Le prix moyen de nos billets est de 10 $. Venez nous voir le 11 octobre!

Nous avons quatre ou cinq excellents francophones pour débuter la saison: Vincent Riendeau dans les buts, Éric Dubois à la défense, Stéphane Morin au centre de notre première ligne offensive et Gilbert Delorme (il est blessé et pourrait manquer les premiers matchs). Il ne faudrait pas oublier Martin Roy, du Québec.

Le Canadien

L'équipe de mon bon ami Mario Tremblay, dont la saison commence ce samedi, fera les séries. Mais je ne pense pas qu'il aille très loin rendu là. Montréal manque de robustesse, a des faiblesses à la ligne bleue et son gardien numéro un manque d'expérience. Sa principale force: avec Stéphane Richer, il a une attaque qui fait peur!

Montréal manque de robustesse.

Quand j'ai gagné la coupe Stanley, Patrick Roy était devant les buts. Cette année là, il était très jeune lui aussi. Mais s'il a si bien tenu le coup, c'est parce qu'il avait devant lui ce que j'appelais à l'époque la *Grande muraille de Chine*: des gars expérimentés et solides comme Larry Robinson, Bob Gainey, Chris Chelios, pour ne nommer qu'eux. Avec ça devant toi, ça aide à avoir confiance... Mais entre cette époque et aujourd'hui, elle est là, la différence.

En bon gars du Lac Saint-Jean, Mario est un homme fier et il voudra aller loin. Je le lui souhaite malgré mes doutes. Dans son coin de pays, on se plaît à dire: «C'est sûr! C'est sûr! C'est sûr!» Je pense toutefois qu'il dira souvent, au cours de la saison: «C'est dur! C'est dur! C'est dur!»

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

La nageuse Carrie-Lynn Burgoyne

Membre de l'équipe nationale junior

La nageuse franco-manitobaine, Carrie-Lynn Burgoyne de Saint-Vital a été retenue dans l'équipe nationale junior de natation. Après avoir profité de son congé estival du mois d'août , Carrie-Lynn est prête à relever les nombreux défis auxquels elle fera face.

«Après quelques semaines de congé, indique-t-elle, j'ai recommencé à m'entraîner en vue d'une compétition inter-provinciale qui aura lieu en novembre à Saskatoon.» Carrie-Lynn, qui aura 15 ans en décembre, excelle dans les 200 et 400 mètres quatre nages mais elle préfère le 400 mètres. «Je me sens plus à l'aise dans les longues distances. Mais depuis que je suis dans l'équipe nationale junior, ils nous apprennent à être plus polyvalents», explique-t-elle.

Durant les prochains mois, l'entraîneur de l'équipe nationale junior, Kevin Thorburn, travaillera beaucoup plus avec Carrie-Lynn. «Au mois de décembre prochain, nous aurons une compétition internationale à Winnipeg et une semaine plus tard, j'irai au U.S open au Texas. Après ces compétitions nous serons plus en mesure de savoir quel aspect de ma nage améliorer», explique-t-elle.

Carrie-Lynn, qui a terminé sixième aux qualifications nationales junior du mois d'août à Toronto, envisage avec optimisme la prochaine année. «Il faudra augmenter les heures d'entraînement et faire un peu de rattrapage scolaire, mais je crois être capable de jumeler les deux», estime-t-elle.

Pour Carrie-Lynn, les journées sont longues. «Je quitte tôt le matin pour l'école et je reviens tard le soir. C'est difficile mais j'ai le rêve de participer aux Jeux olympiques de Sidney en l'an 2000 et je dois faire des sacrifices.»

Marc-Éric BOUCHARD

Gagnez des billets des Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici le 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale des Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.
2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Quel est le coût moyen d'un billet du Moose?

Réponse: ____________________

Nom: ____________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ Nº d'abonné: ________

Le premier gagnant ira au match d'ouverture du 11 octobre contre Las Vegas;

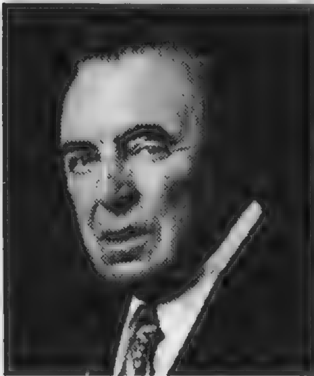
Le deuxième gagnant ira au match contre Chicago le 12 octobre.

1er tirage: le 9 octobre 1996 961004

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 24 ou d'appeler La Liberté au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Nécrologies



Alphonse Dufault

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de notre père, grand-père et arrière-grand-père, Alphonse, mari bien-aimé de Marie-Anna (née Forest). Il est décédé le 26 septembre 1996 à l'hôpital Misericordia à l'âge de 81 ans.

Papa a été précédé de son frère Eugène, mort en bas âge, de son père James Dufault en 1953, de sa mère Eugénie (née Gauthier) en 1954 et de sa sœur Albertine Boucher en 1993.

Papa laisse dans le deuil son épouse bien-aimée depuis 56 ans, Marie-Anna (née Forest); ses cinq enfants: Gabriel (Jeannine), Eugène, Jeannette (Ben), Léo (Daryl) et Jocelyne (Norman); 20 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; son frère Edmond (Clémence) et sa sœur Anna (Ralph) Long; ainsi qu'un grand nombre de neveux, nièces et belles-sœurs.

Le service funéraire a eu lieu le mardi 1er octobre 1996 à 14 h à la Cathédrale de Saint-Boniface, présidé par Mgr Albert Fréchette. Les prières et la veille du corps ont précédé la messe à 13 h 30.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent donner à la Canadian Diabetes Association (division du Manitoba), 130, avenue Broadway, bureau 102, Winnipeg (MB) R3C 0S6 ou à Francofonds, 340, boulevard Provencher, bureau 2H, Saint-Boniface (MB) R2H 0G7.

La famille désire remercier le docteur Rajen Ramgoolam et le personnel dévoué de Cornish 5 Sud à l'hôpital Misericordia pour leur soins et leur compassion.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Arnould de Marsangy

Mme Bonneville de Marsangy, née Marie-Thérèse de Moissac, son épouse, M. et Mme Claude Michel, leur enfants et petits-enfants, M. et Mme Bernard Bonneville de Marsangy et leurs enfants, ses sœur, frère, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces, Mme de la Chapelle et Mme Christian Magnard, ses tantes, ainsi que ses cousins et cousines de France, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines du Canada, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Arnould BONNEVILLE
de MARSANGY,

survenu à Paris, le 9 septembre 1996, muni des sacrements de la Sainte-Église.

La cérémonie religieuse fut célébrée le vendredi 13 septembre à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Villeneuve-sur-Yonne, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe à son intention fut dite ultérieurement à Paris.

Ni fleurs, ni couronnes. Des prières et des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Albert Grenier

Albert Grenier de Saint-Léon, au Manitoba, est décédé paisiblement au Foyer Notre-Dame le 21 septembre 1996 à l'âge de 77 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse bien-aimée, Claire (née Fortin) depuis 52 ans; sept fils: Félix et Yolande, Romain et Suzanne, Léo et Faye, Henri et Dee-Ann, Bertrand, Julien et Gisèle, et Normand et Morleen; 22 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants; deux frères, Lucien et Victor; et deux sœurs, Lucienne et Rose Alma. Il a été précédé de ses parents (Félix et Marie-Louise) et de cinq frères (Alcide, Adrien, Edmond, Joseph et Laurent).

Les prières ont eu lieu le mardi 24 septembre 1996, à 20 h, au Salon mortuaire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes. La messe des funérailles a eu lieu à Saint-Léon le mercredi 25 septembre 1996 à 13 h, présidée par l'abbé Marcel Damphousse et l'abbé Lionel Thibault. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

Les amis qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, B-170, rue Hargrave, Winnipeg (MB) R3C 3H4.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes.

Remerciements

La famille d'Albert Grenier aimerait remercier tous ceux qui ont témoigné de leur sympathie par des cartes et des offrandes de messe et par leur présence aux funérailles. Un grand merci à la chorale, aux servant(e)s de messe, aux porteurs et à celles qui ont servi bénévolement le goûter. Merci également au personnel du Foyer Notre-Dame pour leur compassion et leurs excellents soins.

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $

Enseignement religieux

Une fête pour dire merci

Le Centre de pastorale de Saint-Boniface organise le 8 octobre une fête d'appréciation pour les enseignants en enseignement religieux dans les écoles francophones.

L'événement se tient à la Cathédrale de Saint-Boniface à partir de 17 h 20. Les organisateurs attendent environ 140 personnes. Info: 237-9851.

A. C.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.I.P.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 13 octobre à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la Fondation Gadbois de Montréal par le père Marcel de la Sablonnière.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le mardi 22 octobre 1996 à 19 h
aura lieu l'assemblée générale annuelle
du Centre médico-social De Salaberry
au Chalet Malouin inc., 14, rue St-Hilaire,
Saint-Malo (Manitoba).

Habitat chez-soi dit un gros merci!

Habitat chez-soi désire remercier tous les bénévoles et les fournisseurs qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation du projet de construction de la première maison francophone à Saint-Boniface!

C'est grâce à votre générosité que ce projet vit jour!

Habitat chez-soi poursuit toujours son objectif de construire des maisons dans nos communautés francophones. Vos dons sont très appréciés et peuvent être envoyés à l'adresse suivante:

Centre pastoral
a/s Michelle Sala-Pastora
622, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2B4

Tél.: 237-9851

Gens d'ici

Du privé au public

Agathe Dorge-Lacroix de Lorette, est la nouvelle secrétaire administrative de l'Institut Joseph-Dubuc du Collège universitaire de Saint-Boniface. Elle était depuis une dizaine d'années secrétaire juridique pour l'avocat Antoine Fréchette. «Je suis très heureuse de travailler à l'Institut, l'ambiance est chaleureuse et mes collègues de travail sont sympathiques.»

Son rôle est de superviser les pigistes qui traduiront des textes juridiques, contrôler les finances de l'Institut et de coordonner les activités avec le directeur, Guy Jourdain. «Étant dans le domaine juridique depuis plus de dix ans, mon adaptation à l'institut Joseph-Dubuc était facile. Je connaissais assez les personnes qui y travaillent.»

Mariée depuis 25 ans avec Guy Lacroix et mère de trois enfants, Agathe Dorge-Lacroix attache également beaucoup d'importance à l'engagement social. «J'aime donner beaucoup de temps à ma communauté. Nous organisons chaque année à Lorette une soirée "bières et saynètes" et l'activité est très populaire. Notre comité culturel investit beaucoup de temps dans cette activité. La prochaine a d'ailleurs lieu les 15 et 16 novembre au centre communautaire de Lorette.»

En plus de se dévouer pour sa communauté, Agathe Dorge-Lacroix a le sens de l'humour très développé. «La soirée bières et saynètes est toujours une activité que j'aime organiser, parce que pour moi, il faut s'offrir du bon temps où on peut éclater de rire», dit-elle.

Marc-Éric BOUCHARD

SOCIÉTÉ

Un nouveau livre pour enseigner le français aux anglophones

Je, tu, il sera bilingue

«Faire entrer un anglophone dans la tête d'un francophone», voilà ce que veut faire Pierre Bélanger. Ni chirurgien, ni prêtre vaudou, Pierre Bélanger est professeur de français à la Défense nationale et il vient de publier un guide de grammaire qui, assure-t-il, «permet de trouver la conjugaison de n'importe quel verbe français en moins de 12 secondes.» (1)

The French Verb Express, en circulation depuis le début de septembre, se vante d'être «le seul guide et dictionnaire de verbes anglais-français illustrant presque tous les temps de verbes français inimaginables». Mais que retrouve-t-on dans le guide de Pierre Bélanger qu'on ne trouve pas dans le classique Bescherelle? «Toutes ces informations sur les verbes et leurs conjugaisons existent, mais sont cachées et éparpillées dans différents livres de grammaire. C'est la première fois qu'on retrouve tous les temps, de tous les verbes sous un même volume», assure Pierre Bélanger.

Sa technique, élaborée au cours de ses dix années d'expérience en enseignement, est une véritable révolution dans l'enseignement d'une langue seconde, explique l'auteur. Traditionnellement, l'enseignement des langues part de la théorie pour se rendre à la pratique. «Mais moi je pars de la pratique pour me rendre à la théorie», ajoute-t-il.

L'étudiant, continue Pierre Bélanger, ne part pas du temps pour trouver la déclinaison, mais du verbe conjugué en anglais pour trouver l'équivalent français. «Quand je dis "une pomme" l'étudiant comprend que le mot "pomme" signifie "apple". Il a une référence. Cependant, quand je parle du plus-que-parfait ou du passé simple, l'étudiant n'a aucune référence parce que ces temps n'ont pas leurs parallèles en anglais.»

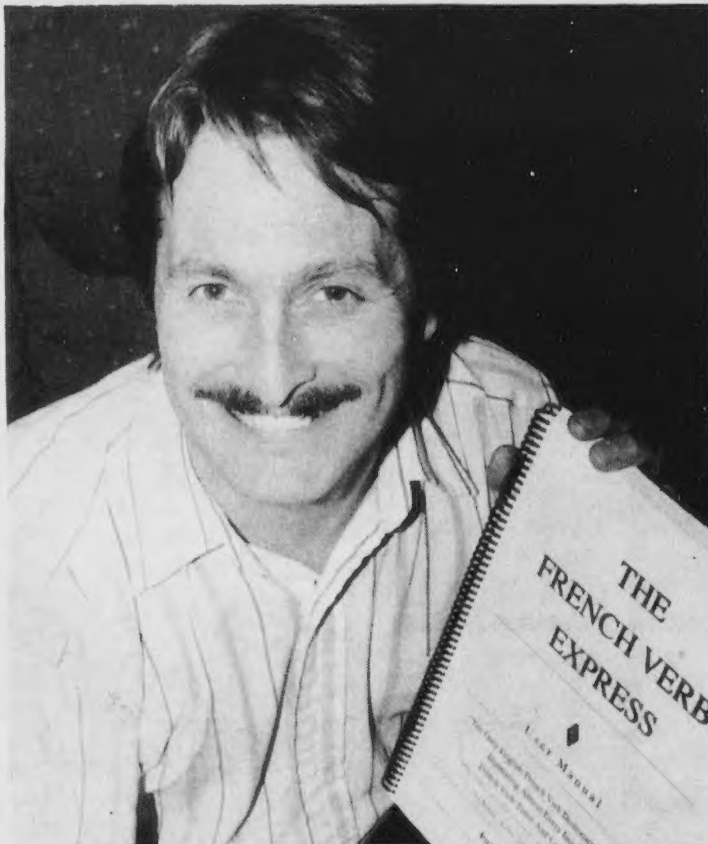


photo: Anie Cloutier

Le livre de Pierre Bélanger: la solution pour ceux qui n'aiment pas la grammaire?

De plus, indique Pierre Bélanger, plusieurs personnes ont oublié ce qu'est le conditionnel présent à la première personne du singulier, mais utilisent fréquemment "je voudrais". «La conjugaison est le plus grand obstacle à l'apprentissage de la langue, parce que l'étudiant ne peut pas raccrocher la conjugaison à ce qu'il connaît et devient donc rapidement découragé.»

L'étudiant, explique Pierre Bélanger cherche dans l'index en fin de volume, le verbe qu'il cherche à dire en français. Par exemple, si l'étudiant cherche à dire "elle avait parlé", il va voir sous "she had talked" et trouve le numéro de la page du guide qui contient le verbe qu'il cherche à conjuguer. Sur cette page, il apprend que "She had talked" se traduit par "elle avait parlé" qui est le plus-que-parfait du verbe parler.

Il apprend aussi que le plus-que-parfait se forme en prenant le sujet + le verbe avoir à l'imparfait + le verbe parler au passé composé. «Le Bescherelle te donne la conjugaison de l'imparfait, mais mon livre te dit ce que c'est que l'imparfait, explique Pierre Bélanger. Il permet d'ouvrir une fenêtre sur la tête d'un francophone et mes étudiants anglophones tombent dedans comme des mouches dans du miel.»

Le guide, continue l'auteur, a été conçu pour des étudiants dont la langue première est l'anglais. «Mais il permet aux parents d'élèves en immersion d'aider leurs enfants avec les devoirs de français et à certains francophones qui pensent en anglais de retrouver avec certitude la conjugaison des verbes français. Le système peut aussi être adapté à n'importe quelle langue de l'allemand à l'espagnol», affirme Pierre Bélanger.

D'ailleurs, annonce l'auteur, «je compte lancer le guide sur Internet et je vais bientôt publier un guide pour les francophones qui veulent retrouver leur langue.» Pierre Bélanger a fait parvenir une copie de son guide de conjugaison à différentes associations et groupes pour étude. Il mise entre autres sur l'American Association of Teachers of French, Canadian Parents for French, les divisions scolaires manitobaines, les centres linguistiques, la fonction publique fédérale et les universités.

Anie CLOUTIER

(1) Publié sur demande, le guide se vend au coût de 27,95 $. Info: 694-0903.

La grammaire de Laurence Véron

Pour mieux enseigner le français

Laurence Véron, enseignante de français au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) en avait marre d'utiliser les grammaires des autres. Elle a donc publié la sienne.

Rédigée cet été, la grammaire de Laurence Véron est à l'essai depuis septembre dans le cours de grammaire pour les étudiants du CUSB qui n'ont pas obtenu la note de passage à l'examen de français d'entrée au Collège.

«J'enseigne ce cours depuis quatre ans et je n'avais toujours accès qu'à des grammaires de France ou du Québec. Or, le problème avec ces grammaires c'est qu'il faut savoir ce qu'on cherche pour le trouver. Ce que je voulais c'était une grammaire pratique et adaptée au milieu minoritaire». Son cahier, par exemple, tient compte des anglicismes et structures de phrases calquées sur l'anglais souvent utilisées par ses élèves.

Démystifier la grammaire et éviter les termes grammaticaux inutiles, voilà ce que cherche Laurence Véron. «La grammaire est souvent perçue comme quelque chose de très compliquée. Mais c'est en fait un système d'une grande logique, équilibré, qui fonctionne bien. J'ai essayé d'expliquer les règles de grammaire de façon claire et différente de ce qu'on retrouve dans les autres livres.»


photo: Anie Cloutier

Laurence Veron.

La règle du participe passé, par exemple est traditionnellement enseignée comme suit: le participe passé précédé du verbe avoir s'accorde avec le complément d'objet direct s'il est placé devant. Or, souligne Laurence Véron, si on ne sait pas ce qu'est le COD, on ne comprend pas la règle. «J'ai aussi remarqué que mes élèves comprenaient mieux cette règle si on traite le participe passé comme un adjectif qualificatif qui s'accorde donc avec le sujet. Malheureusement, je n'ai pas encore trouvé le moyen d'éviter complètement les termes grammaticaux. Il faut toujours un minimum de connaissances du fonctionnement de la langue.»

Dans son état actuel, explique l'auteure, le livre est très lié au cours. «C'est un outil pour mes élèves et j'attends leurs commentaires pour améliorer le produit fini.» Si les commentaires sont positifs, une version grand public de la grammaire de Laurence Véron pourrait voir le jour l'an prochain aux éditions Presses universitaires de Saint-Boniface.

Anie CLOUTIER



Salut!

L'automne est commencé depuis deux semaines déjà. Vois-tu les feuilles changer de couleur, tomber? Vois-tu des écureuils partout? Je t'en parle cette semaine. Et si tu as manqué ma page de la semaine dernière, je te rappelle que j'ai lancé mon grand concours d'automne. J'attends ta participation.

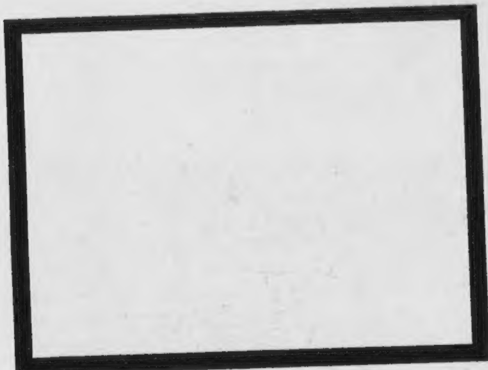
Bicolo

Bricole avec des feuilles

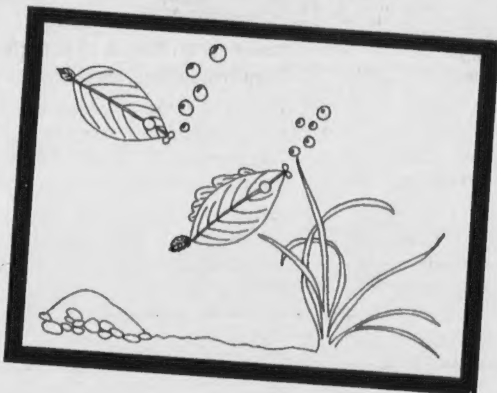
Matériel:

- feuilles séchées
- colle
- papier bleu, blanc et noir
- crayons de couleur

Récolte quelques belles feuilles d'automne et fait ce bricolage.



- Colle une feuille de papier blanc ou bleu sur une feuille noire un peu plus grande. Ce fond sera ton aquarium.
- Colle des feuilles de façon à en faire des poissons. Tu peux aussi les découper pour faire les nageoires, par exemple.
- Dessine la bouche des poissons au crayon et dessine des bulles. Colle des petits cercles blancs pour les yeux et dessine des algues, coquillages, escargots, etc.



Voilà! Tu as un aquarium!

Une scène classique d'automne à colorier

Des feuilles qui jaunissent, brunissent et tombent... C'est l'automne! Sais-tu pourquoi les arbres perdent leurs feuilles? Parce qu'elles consomment beaucoup d'eau en transpirant. Si l'arbre gardait toutes ses feuilles l'hiver, elles épuiseraient ses énergies.

L'écureuil préfère être dans un arbre, où il est en sécurité. Il descend au sol chercher de la nourriture, ou l'enfouir pour se faire des provisions. Les écureuils cachent beaucoup plus de nourriture que ce qu'ils mangent!

Ses yeux lui permettent d'évaluer la distance des branches où il veut sauter. Sa longue queue l'aide à garder son équilibre.



On trouve au Canada l'écureuil gris (plus gros) et l'écureuil roux. Ils sont actifs tout l'hiver. L'automne, leur fourrure s'épaissit et change un peu de couleur en prévision de l'hiver.

Sans le savoir, les écureuils plantent de nombreux arbres. Les graines qu'ils enfouissent dans le sol et qu'ils oublient peuvent parfois devenir des arbres!

Les écureuils mangent des glands, des noisettes, et savent décortiquer les pommes de pin pour y trouver les graines. Ils mangent aussi des bourgeons, des champignons, des fruits, des baies et parfois des œufs d'oiseaux! Les écureuils roux mangent même, dit-on, des oisillons, des souris et des escargots!

N'oublie pas mon concours d'automne!



Je t'invite à me raconter une histoire pour l'Halloween: l'histoire de *L'étrange potion de Graziella*. Pour participer, tu as besoin du cadre du concours publié la semaine dernière. Si jamais tu n'as pas reçu le journal, tu peux appeler au Club Bicolo (237-4823 ou 1-800-523-3355) et je pourrai t'envoyer une photocopie. Participe en complétant l'histoire que j'ai commencée.

Tu as jusqu'au **25 octobre** pour m'envoyer ton histoire avec le coupon ci-dessous.

COUPON DE PARTICIPATION

Concours *L'étrange potion de Graziella*

Prénom et nom: ______________________

Adresse: ______________________

Ville: ______________ Code postal: ________

Nº de téléphone: ____________ Âge: ________

Nº de membre du Club de Bicolo: ______________

Club de Bicolo, C. P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

J'ai fait un bon coup!



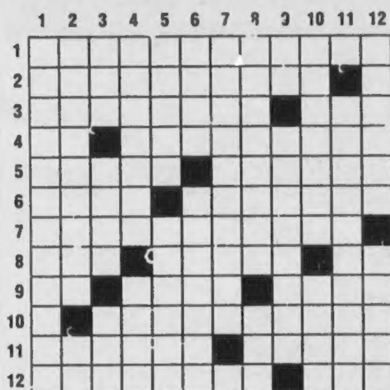
Il y avait beaucoup d'ami.e.s le 14 septembre au marais Oak Hammock. Y étais-tu? Le premier groupe francophone des Ailes vertes a été formé ce jour-là. Quand on est membre, on reçoit le magazine de Canards Illimités et on participe à quelques activités dans l'année. (Pour t'informer, demande Jérôme au 467-3308). Voici les noms des premières Ailes vertes francophones hors Québec!

Louis Dubé	Matthieu Gagnon	Justin Marchildon
Carley Proulx	Tahi Diop	Alex Washart
Dominique Proulx	Raissa Perrault	Alexandre Ross-Gautron
Fabio Dubé-Forslund	Sylvie Perrault	Beau Pratt
Sylvie Dubé-Forslund	Jean-Christophe Habeck	Cameron Pratt

Toi aussi tu participes à une activité intéressante? Tu fais un projet spécial avec ta classe ou ta famille? Envoie-moi une photo et une description de ton activité et je les publierai dans ma page.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 43



HORIZONTALEMENT

1. Mettre à l'écart.
2. Aiguière pour le lavage des mains.
3. Mammifères carnassiers. – Revêtu.
4. Drame lyrique. – Folie passagère.
5. Rivière des Alpes. – Fleuve au Proche-Orient.
6. Un nom de chien. – Cactus.
7. Qui ne sont pas sédentaires.
8. Démonstratif. – Fit une pause. – Possessif.
9. Existés. – Subtils, raffinés. – Tabac fort de qualité ordinaire.
10. Flânant.
11. Mesure de longueur. – Appeler de loin.
12. Multipliée, accumulée. – Résine.

VERTICALEMENT

1. Splendeur, eclat.
2. Caractère de ce qui est de la nature de l'eau (pl.) – Indéfini.
3. Plante vivace. – Acte législatif. – Enduit.
4. Fromage au lait de vache. – Niais.
5. Orné de métaphores. – Piquants.
6. Ville du Japon. – Personnages représentés dans l'attitude de la prière.
7. Diminution de l'activité génitale chez l'homme.
8. Plantes volubiles. – Unité de fluidité.
9. Personnel. – Lieu de villégiature.
10. Broquette. – Manifesta son mécontentement.
11. Intérieures.
12. Cadavres, ossements. – Corps céleste naturel.

RÉPONSES DU N° 42

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	E	N	E	S	T	R	A	T	I	O	N
2	A	P	I	T	O	Y	A	I	■	S	I	■
3	N	U	■	A	R	R	I	E	R	O	N	S
4	F	L	O	T	T	A	S	■	A	C	T	E
5	R	O	B	■	I	N	I	T	I	A	■	G
6	E	N	V	I	E	■	N	A	T	R	U	M
7	L	■	I	N	D	I	E	N	■	E	R	E
8	U	S	A	G	E	R	■	T	A	N	I	N
9	C	P	■	E	B	O	N	I	T	E	■	T
10	H	A	I	R	A	I	E	N	T	■	E	E
11	E	R	R	A	I	S	■	E	A	U	Z	E
12	S	T	E	I	N	E	R	■	R	U	E	S

LE SAVIEZ-VOUS?

Questions:

1. Complétez ces jurons du capitaine Haddock avec la fin appropriée
   A) Bougre de crème d'emplâtre...
   B) Bougre d'extrait...
   C) Espèce d'analphabète...
   D) Espèce de mitrailleur...
   E) Bougre de faux jeton...
   1) ... de crétin des Alpes!
   2) ... à la graisse de hérisson!
   3) ... à bavette!
   4) ... diplômé!
   5) ... à la sauce tartare!
2. Dans quel album le capitaine Haddock apparaît-il pour la première fois?
3. Qui a dit: «Nous foulons ce sol de la lune — où jamais la main de l'homme n'a mis le pied»?
4. Dans quel album est apparu Milou?
5. Dans quel album rencontre-t-on pour la première fois les Dupond et Dupont?
6. Dans quel album Tintin saute-t-il à la corde, imite-t-il la poule et pratique-t-il la respiration artificielle?
7. Dans quel album Tintin mange-t-il des dattes, boit-il du vin rosé et donne-t-il une fessée?
8. Dans quels albums voit-on le général Alcazar, alias Ramon Zarate?

Réponses:

1. A-2; B-1; C-4; D-3; E-5
2. *Le Crabe aux pinces d'or*.
3. Les Dupond et Dupont.
4. Dans *Tintin au pays des Soviets*, comme Tintin d'ailleurs, puisque c'est le premier album de la série!
5. Dans *Les Cigares du Pharaon*.
6. Dans *Le Lotus bleu*.
7. Dans *Tintin au pays de l'or noir*.
8. Dans *L'Oreille cassée*, *Les Sept boules de cristal* et *Coke en stock*.

Compilé par Sylviane LANTHIER

Sources: Tintinolâtrie d'Albert Algoud, éd. Casterman et Le Monde de Tintin de Pol Vandromme, éd. La Table ronde.

Recette — Suprême de poulet



10 poitrines de poulet désossées avec le pilon de l'aile d'environ 7 oz (190 g) chacun

Marinade:
2 tasses (500 mL) d'huile végétale
3/4 tasse + 2 c. à table (200 mL) de vinaigre de framboise
2/3 tasse (150 mL) de sirop d'érable pur
3 c. à table (45 mL) de thym frais
1 c. à table (15 mL) de poivre du moulin
1 c. à thé (5 mL) de sel

Sauce:
2/3 tasse (150 mL) de vinaigre de framboise
2 tasses (500 mL) de fond de poulet
3 c. à table (45 mL) de moutarde de Meaux ou de Dijon
5 c. à table (75 mL) de sirop d'érable pur
1 et 1/4 tasse (300 mL) de crème à 35 %
1 casseau d'une chopine de framboises fraîches

◆ Pour la marinade: mélangez le tout et faites-y mariner le poulet pendant 4 heures en le retournant à chaque heure.

◆ Épongez les poitrines marinées et les déposer dans une poêle chaude et huilée. Colorez les deux côtés de chaque poitrine et terminez la cuisson au four à 175 °C (350 °F) pendant 20 minutes. Retirez les poitrines et réservez.

◆ Dégraissez la poêle et déglacer au vinaigre. Laissez réduire de moitié. Ajoutez le sirop d'érable, la crème et assaisonnez. Laissez réduire au tiers.

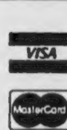
◆ Avant de servir, ajoutez les framboises à la sauce pour les réchauffer. Nappez les suprêmes de 60 mL (1/4 tasse) de sauce et décorez de thym frais.

Donne 10 portions.

Recyclez ce journal!

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

(Nombre de semaines)

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUTURE: Pour fabrication et réparation de vêtements, appelez Réjane au 235-0359.
688-

GARDERIE FAMILIALE: a deux places pour enfants francophones à plein temps, près de l'école Précieux-Sang. Appelez Colette St-Amant au 233-1033.
690-

TUTEURS DISPONIBLES: améliorer vos résultats scolaires et vos méthodes de travail. Contactez Suzanne, 253-4704 ou 257-7484.
691-

LABOURAGE DE JARDIN. Fumier en sac livré à domicile. Appelez en soirée au 255-8422.
697-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
701-

GARDERIE FAMILIALE: au parc Windsor a une ou deux ouvertures à temps plein pour enfants âgés de 1 à 5 ans. Non-fumeuse. Appelez Lise au 231-3624.
702-

GARDERIE FAMILIALE francophone a une place à plein temps. Bonne référence. Appelez au 237-6761.
705-

GARDIENNE LICENCÉE a deux ouvertures pour enfants de 6 mois à 4 ans. Appelez Florence au 237-5786.
707-

RECHERCHE GARDIEN(NE) à temps plein chez moi au Fort Rouge pour mes jeunes enfants âgés de 18 et 4 mois. Appelez Louise au 284-8794.
708-

RECHERCHE

J'AIMERAIS rencontrer une femme fiable, qui ne boit pas d'alcool, de 60 à 65 ans. J'ai ma propre maison au Sud-est du Manitoba. Envoyez votre nom de nº de téléphone à La Liberté (confidentiel), Dossier nº 695, C.P. 190, Saint-Boniface (MB) R2H 3B4.
695-

RECHERCHE gardienne de 16 h à 21 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 12 h 30 à 18 h le dimanche. Composez le 253-6801.
699-

À VENDRE

À VENDRE: Bungalow de deux chambres à coucher. Chauffage à l'eau. Cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, nouveau garage. Possession immédiate. Composez le 233-6977.
661-

À VENDRE: Piano Packard vertical en excellent état. Appelez au 237-6761.
706-

À LOUER

À LOUER: Maison à Saint-Boniface, rue Saint-Jean-Baptiste. 2 chambres à coucher, sous-sol fini, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et congélateur. Libre le 1er novembre. 605 $ / mois. 256-5517.
704-

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher au rez-de-chaussée. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible immédiatement, 435 $ par mois, tous les services inclus. Garage avec porte automatique.
709-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES ···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Recyclez ce journal!



Beatitudes
CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

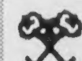
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Vous avez des commentaires ou des événements à signaler?

Vous déménagez?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

LA LIBERTÉ

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



autopac

Encouragez nos annonceurs!

LA LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher	**Hôpital Saint-Boniface** Boutique de souvenirs
Centre culturel franco-manitobain 340, boul. Provencher	**Béatitudes** 1510-B, ch. Ste-Marie
Marion Grocery 237, rue Bertrand	**IGA Provencher** 390, boul. Provencher
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny	**Librairie À la page** 200, boul. Provencher
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher	**Turbo - Saint-Boniface** 230, rue Marion
	Pharmacie St-Pierre Village de Saint-Pierre-Jolys

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____